

ALGÉRIE-NIGER

Un partenariat sécuritaire en pleine relance

P3



EAU POTABLE

Le Dessalement de l'eau de mer couvre 42% de besoins nationaux

P2

ARABIE SAOUDITE

**Riyad prolonge la fermeture
de son aéroport**

P11

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (5E JOURNÉE)

**Le CRB conforte sa place de leader,
première victoire pour l'USMK**

P9

SONELGAZ

250 bornes de recharge pour voitures électriques bientôt exportées vers l'Italie

La Société algérienne des industries électriques et gazières « SAIEG » procédera prochainement à l'exportation de 250 bornes de recharge pour voitures électriques vers l'Italie, a annoncé, hier, à Alger son président-directeur général, Youcef Deldaf. Dans une déclaration à l'APS, en marge de l'ouverture de la deuxième édition du Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables « Electricité Expo 2026 », qui se tient au Palais des expositions des Pins-Maritimes, M. Deldaf a précisé que cette filiale du groupe Sonelgaz exportera « à la fin du mois d'octobre en cours ou au début du mois de novembre » 250 bornes de recharge pour voitures électriques à destination de l'Italie. Cette opération s'inscrit dans le cadre de contrats portant sur l'exportation de 450 bornes au total, dont 200 ont récemment été expédiées vers le Portugal. M. Deldaf a également indiqué que plusieurs autres contrats d'exportation seront concrétisés. Ils concernent notamment des aubes de turbines à gaz, ainsi qu'un contrat conclu avec une entreprise américaine prévoyant l'exportation de 50 lots d'équipements électriques sur une période de cinq ans, à raison de 10 lots par an, a-t-il ajouté. Par ailleurs, l'entreprise publique œuvre à renforcer sa présence sur les marchés étrangers afin de décrocher de nouveaux contrats portant sur l'exportation de bornes de recharge pour voitures électriques et d'autres équipements électriques, notamment vers l'Afrique du Sud, a conclu M. Deldaf.

R.N

FORMATION DE DÉVELOPPEURS POUR LA CONCEPTION DE JEUX VIDÉOS

L'Algérie noue un partenariat avec la plateforme "Roblox"

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, hier, dans un communiqué, être parvenu à un accord de principe en vue d'un partenariat avec la plateforme "Roblox", visant à former les développeurs algériens dans le domaine de la conception de jeux vidéo et à leur permettre d'accéder au marché international de cette industrie. La première phase de ce partenariat portera sur « la mise en place d'un programme de formation permettant aux développeurs algériens d'acquies les compétences nécessaires à la conception et au développement de logiciels de jeux vidéo, tout en facilitant leur accès au marché international de l'industrie vidéoludique en tant qu'indépendants ou auto-entrepreneurs », a précisé la même source. S'agissant des conditions de cette coopération, le ministère a expliqué avoir défini, lors des concertations avec « Roblox », un ensemble de critères qui s'appliquent également aux autres plateformes. Ceux-ci portent notamment sur « la conformité aux valeurs algériennes, la protection des enfants et l'encadrement de la fonctionnalité de discussion ». La plateforme « Roblox » a répondu à ces exigences en « adoptant un mécanisme sécurisé d'estimation de la tranche d'âge des utilisateurs, afin d'adapter les contenus à l'âge de chacun, et en renforçant les outils de contrôle parental permettant aux parents de suivre l'expérience de leurs enfants, de fixer la durée d'utilisation, de surveiller les dépenses et de contrôler l'accès aux contenus adaptés à leur âge », a souligné le communiqué. Il est également prévu de « renforcer davantage la présence de la langue arabe et du dialecte algérien, ainsi que de mettre en place des canaux rapides pour traiter les signalements relatifs aux contenus offensants ou contraires aux valeurs nationales et religieuses ».

R.N

EAU POTABLE

Le Dessalement de l'eau de mer couvre 42% de besoins nationaux

L'Algérie ambitionne de porter la contribution du dessalement de l'eau de mer à 62 % des besoins nationaux en eau potable à l'horizon 2030. Cet objectif sera atteint grâce à l'achèvement du deuxième programme complémentaire, approuvé par le président de la République en octobre 2025.

L'Algérie a fait un important bond en avant en matière de sécurité hydrique, en investissant dans le dessalement de l'eau de mer qui, aujourd'hui, couvre presque la moitié des besoins de la population algérienne en eau potable. En effet l'assistant du président-directeur général de la Société algérienne de dessalement de l'eau (ADC), Mouloud Hachelaf, a indiqué, lors de son passage hier à l'émission "L'invité du matin" de la chaîne de la Radio algérienne, que le taux de couverture des besoins nationaux en eau potable par le dessalement de l'eau de mer est d'environ 42 %. Ce taux atteint entre 70 et 75 % dans les wilayas du nord du pays, grâce à la mise en service des stations de dessalement et au renforcement de leurs capacités de production. Selon lui, l'Algérie produit actuellement environ 3,7 millions de mètres cubes d'eau dessalée par jour, ce qui la place parmi les principaux pays producteurs de cette ressource en Afrique. Elle occupe la deuxième place dans le monde arabe, derrière l'Arabie saoudite, ainsi que la deuxième place dans le bassin méditerranéen, après l'Espagne. Ces chiffres témoignent de l'ampleur des investissements et des efforts consentis par les pouvoirs publics afin de renforcer la sécurité hydrique nationale. Dans le même contexte, Mouloud Hachelaf a indiqué que les cinq stations de dessalement de l'eau de mer mises en service en 2025 fonctionnent actuellement à pleine capacité de production. Situées dans les wilayas d'Oran, de Tipaza, de Boumerdès, de Béjaïa et d'El Tarf, ces installa-



tions constituent un soutien essentiel pour garantir la continuité de l'approvisionnement en eau potable. Il a ajouté que Ces cinq installations, avec les autres stations concernées par le programme de dessalement, ont produit plus de 537 millions de mètres cubes d'eau, selon les dernières statistiques publiées par l'Algérienne des eaux (ADE) au cours du week-end dernier. Parallèlement, les programmes en cours de réalisation visent à porter la capacité de production quotidienne à 5,7 millions de mètres cubes, dans le cadre des efforts déployés pour consolider la sécurité hydrique nationale. Le responsable de l'ADC a révélé que l'Algérie ambitionne de porter la contribution du dessalement de l'eau de mer à 62 % des besoins nationaux en eau potable à l'horizon 2030. Cet objectif sera atteint grâce à l'achèvement du deuxième programme complémentaire, approuvé par le président de la République en

octobre 2025. Ce programme prévoit la réalisation de trois nouvelles grandes stations de dessalement de l'eau de mer, réparties entre les wilayas de Tlemcen, de Mostaganem et de Chlef. L'objectif est de renforcer l'approvisionnement en eau des régions de l'Ouest, confrontées à une pression croissante sur leurs ressources hydriques. La capacité de production totale de ces stations est estimée à environ 900 000 mètres cubes par jour. Ces nouvelles infrastructures devraient ainsi contribuer à améliorer la couverture des besoins en eau potable et à stabiliser l'approvisionnement dans les wilayas concernées. Concernant l'avancement des travaux des stations, Mouloud Hachelaf a expliqué que la réalisation des nouvelles stations avait été confiée à des entreprises nationales. L'entreprise Cosider est chargée de construire la station de Tlemcen, tandis que le projet de Mos-

taganem a été attribué à Sarpi, une filiale de Sonatrach. La station de Chlef, quant à elle, est confiée à l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (ENGTP). Il a ajouté que les travaux préparatoires ont notamment porté sur le déplacement de plus de quatre millions de mètres cubes de terre, l'aménagement des terrains, l'achèvement des études et des plans topographiques et techniques, ainsi que la sélection des équipements adaptés à la réalisation de ces infrastructures. Le responsable a affirmé que les entreprises chargées de ces projets se sont engagées à les achever dans un délai de 22 mois. Les stations seront mises en service progressivement, avec une capacité opérationnelle initiale d'environ 150 000 mètres cubes par jour pour chacune d'elles, avant que les capacités de production restantes ne soient mises en place lors d'une phase ultérieure.

Synthèse : A.C

MINES

Les britanniques intéressés par le marché algérien

La secrétaire d'État auprès du ministre des Mines et des Industries minières, Karima Bekir Tafer, a hier à Alger, lors de la rencontre algéro-britannique consacrée au secteur minier, que la nouvelle loi minière constitue un cadre législatif et réglementaire propice à l'investissement et au partenariat international, grâce à la simplification des procédures d'investissement, au renforcement de la transparence et à la valorisation des ressources. Dans son allocution prononcée à l'occasion de cette rencontre, organisée par le Conseil d'affaires algéro-britannique, en présence de l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, James Downer, et de représentants d'entreprises et d'organismes britanniques opérant dans le

secteur, Mme Tafer a expliqué que la nouvelle loi minière établit des bases « solides » et « sans précédent », conformes aux normes internationales les plus compétitives, notamment en matière de libre accès au secteur, de simplification des procédures d'investissement, de mise en place d'un partenariat équilibré, de renforcement de la valeur juridique des autorisations et des titres miniers, ainsi que de valorisation du contenu local. Elle a souligné que ces « réformes fondamentales » constituent le cadre législatif et réglementaire d'un ensemble de grands projets structurants sur lesquels l'Algérie mise aujourd'hui pour transformer la carte économique de la région. Il s'agit notamment du projet d'exploitation du mine-

rai de fer de Gara Djebilet, du projet intégré de phosphate et du projet d'exploitation intégrée du zinc et du plomb. De son côté, l'ambassadeur britannique a indiqué que son pays souhaite s'ouvrir à de nouveaux secteurs d'investissement en Algérie, notamment celui des mines, dans le cadre d'une dynamique visant à améliorer les relations commerciales entre le Royaume-Uni et l'Algérie. Il a précisé que les entreprises britanniques opérant dans ce domaine cherchent à explorer les possibilités de coopération dans ce secteur « stratégique » et à examiner les perspectives de développement économique des deux pays. Pour sa part, le président du Conseil d'affaires algéro-britannique, Martin Roper, a mis en évidence l'importance des

mesures incitatives introduites par la nouvelle loi minière. Il a souligné que le secteur minier algérien offre d'importantes possibilités de renforcement des relations commerciales entre les deux pays, d'autant que les entreprises britanniques disposent d'une solide expertise dans le domaine minier et manifestent un intérêt réel pour l'investissement en Algérie. Les représentants des entreprises et des organismes britanniques ayant pris part à la rencontre ont exprimé leur intérêt pour les opportunités d'investissement offertes par le secteur minier en Algérie, à différents niveaux de la chaîne de valeur. Ils ont également souligné l'importance de la diversité des richesses minières dont dispose le pays.

R.N

ALGÉRIE-NIGER

Un partenariat sécuritaire en pleine relance

La coopération militaire et sécuritaire entre l'Algérie et le Niger connaît une nouvelle impulsion, dans un contexte régional marqué par la persistance des menaces terroristes et les défis sécuritaires auxquels sont confrontés les pays du Sahel.

La réception, hier mardi 13 octobre, par le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), du ministre d'État, ministre nigérien de la Défense nationale, le général d'armée Salifou Mody, illustre cette volonté de consolider les relations bilatérales et de renforcer la coordination face aux enjeux communs. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, cette rencontre, organisée au siège de l'état-major de l'ANP, a été consacrée à l'examen de l'état de la coopération militaire entre les deux pays ainsi qu'à un échange d'analyses et de points de vue sur des questions d'intérêt commun. Plusieurs hauts responsables militaires algériens et des membres de la délégation nigérienne ont pris part aux discussions. Dans son allocution, le général d'armée Saïd Chanegriha a souligné le caractère historique des relations entre l'Algérie et le Niger, fondées, a-t-il rappelé, sur les liens de fraternité, la solidarité, le bon voisinage et une vision partagée de l'avenir de la région. Il a estimé que cette visite s'inscrivait dans la dynamique renouvelée des relations bilatérales et traduisait la volonté des dirigeants des deux pays d'élargir les domaines de coopération, notamment dans les secteurs de la défense et de la sécurité. Le chef d'état-major de l'ANP a également re-placé cette rencontre dans le prolongement de la visite effectuée en Algérie, les 15 et 16 février 2026, par le président nigérien Abdourahmane Tiani, à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette visite avait constitué, selon lui, une étape déterminante dans les relations entre les deux pays, en réaffirmant leur volonté de renforcer leur partenariat et de faire face aux défis régionaux



dans un esprit de solidarité et de responsabilité partagée. De son côté, le général d'armée Salifou Mody a exprimé sa satisfaction de se rendre en Algérie et sa volonté de poursuivre les efforts visant à consolider la coopération militaire. Il a également salué le niveau de coordination multidimensionnelle entre les deux pays. Au-delà de son volet protocolaire, cette rencontre s'inscrit dans une évolution plus large des relations de l'Algérie avec ses voisins sahé-liens. Elle traduit la place croissante accordée au dialogue bilatéral et à la coopération sécuritaire dans une région où les menaces transfron-

tières imposent une coordination durable entre les États. Les relations entre le Mali et l'Algérie ont connu, cette année, une accélération significative. Dépassant le côté protocolaire, un partenariat dans les domaines politique, militaire et économique s'est développé d'une manière exceptionnelle. L'exemple de l'envoi par l'Algérie d'avions de combat afin d'aider le Niger à surmonter l'épreuve d'une tentative d'un coup de force contre le gouvernement en place suffit à lui seul de démontrer le degré très avancé de cette dynamique.

Synthèse : Sid Ali

Grande commission mixte algéro-sénégalaise

Alger et Dakar veulent franchir un nouveau cap dans leur partenariat

L'Algérie et le Sénégal affichent leur volonté de renforcer leurs relations bilatérales et de les inscrire dans une nouvelle dynamique, fondée sur une coopération économique, politique et sectorielle plus concrète. La sixième session de la Grande commission mixte algéro-sénégalaise, tenue à Alger après près de trente ans d'interruption, marque une étape dans cette démarche. Coprésidentant les travaux avec son homologue sénégalais, Cheikh Niang, le ministre d'État Ahmed Attaf a souligné que le patrimoine historique commun et les potentialités économiques et humaines des deux pays leur permettaient de faire évoluer leur partenariat vers un niveau plus intégré. Il a appelé à mobiliser cet héritage au service de projets durables et mutuellement bénéfiques.

Le chef de la diplomatie algérienne a également insisté sur la nécessité de maintenir un dialogue politique régulier, fondé sur la franchise et le respect mutuel, afin de renforcer la concertation et de préserver les intérêts communs. Sur le plan économique, Ahmed Attaf a reconnu que les échanges commerciaux demeuraient en deçà des capacités des deux pays. Depuis 2023, l'Algérie a engagé plusieurs initiatives pour consolider sa présence au Sénégal, dont l'ouverture d'une banque algérienne à Dakar, la création d'un espace permanent d'exposition des produits algériens, le renforcement des liaisons aériennes et le lancement d'une ligne maritime. Alger entend également relancer le Conseil d'affaires bilatéral pour faciliter les contacts entre entreprises et favoriser les investissements

communs. Les échanges culturels, scientifiques et spirituels constituent un autre axe de coopération, notamment à travers la promotion du tourisme spirituel vers des sites historiques algériens comme Aïn Madhi et Bou Semghoun. Au-delà des relations bilatérales, Ahmed Attaf a souligné l'importance de l'intégration africaine, appelant à la mise en œuvre effective de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et au développement des échanges intra-africains. De son côté, Cheikh Niang a plaidé pour un « partenariat stratégique structuré et résolulement orienté vers les résultats », estimant que la coopération africaine devait renforcer la souveraineté économique et l'autonomie stratégique des États.

R.N

ALGÉRIE

Un député menacé de levée de son immunité parlementaire

Moins de trois mois après l'installation de la nouvelle Assemblée populaire nationale (APN) et près d'un mois après l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2026-2027, un député de la wilaya de Sétif risque de voir son immunité parlementaire levée afin de permettre à la justice de poursuivre une procédure le visant pour des faits présumés de faux et usage de faux et d'abus de fonction.

Selon le quotidien El Khabar, le député, identifié par les initiales B. R. et membre du Front de libération nationale (FLN), figure parmi les premiers parlementaires de la nouvelle législature concernés par une telle procédure.

Toutefois, les informations publiées ne précisent ni la date des faits reprochés au député ni celle du déclenchement des poursuites. Aucun élément ne permet donc d'établir un lien entre cette affaire et l'examen de sa candidature.

La Constitution de 2020 encadre les procédures judiciaires visant les parlementaires pour des faits sans rapport avec leurs fonctions. L'immunité ne constitue pas une exemption de responsabilité pénale, mais impose le respect de procédures spécifiques avant la poursuite de l'action judiciaire.

LOUNÈS
MAGRAMANE
DIRECTEUR DE
CABINET DE LA
PRÉSIDENCE

Ibrahim Merad nommé ministre de l'intérieur

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé, mardi, Lounès Magramane au poste de directeur de cabinet de la présidence de la République. Il occupait auparavant les fonctions de secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. Le chef de l'État a également procédé à un remaniement ministériel partiel touchant le secteur de l'Intérieur et des Collectivités locales, selon un communiqué de la présidence de la République.

À ce titre, Ibrahim Merad, ministre d'État, a été nommé ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, en remplacement de Saïd Sayoud. Le président de la République a, par ailleurs, décidé de séparer les portefeuilles de l'Intérieur et des Transports, nommant Saïd Sayoud à la tête du ministère des Transports. Ibrahim Merad avait déjà dirigé le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pendant trois ans, à partir de septembre 2022. Il avait alors succédé à Kamel Beldjoud, avant de quitter ses fonctions en septembre 2025, date à laquelle Saïd Sayoud avait été nommé à ce poste.

R.N

GARA DJEBILET, BLAD EL HADBA, LIGNE FERROVIAIRE ALGER-TAMANRASSET

Un financement de près de 30 milliards de dollars

Le projet de loi de finances (PLF) pour 2027 prévoit une enveloppe de près de 30 milliards de dollars destinée au financement des grands projets structurants en Algérie. Cette dotation concerne notamment la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, l'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet et le projet intégré de phosphate de Blad El Hadba, dont les coûts globaux ont été détaillés pour la première fois. Les montants ont été présentés lundi 12 octobre par le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou, lors de la présentation du PLF 2027 devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN). Au total, le gouvernement prévoit 3 689,93 milliards de dinars, soit environ 28,18 milliards de

dollars, pour ces projets stratégiques. Cette programmation budgétaire s'inscrit dans la volonté des pouvoirs publics de soutenir la relance économique tout en maintenant les mécanismes de protection sociale. Le premier poste concerne la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, dont le coût est estimé à 1 910 milliards de dinars, soit 14,6 milliards de dollars. À ce stade, 360 milliards de dinars ont été notifiés sur le budget de l'État, tandis que 321,6 milliards de dinars, équivalant à 2,45 milliards de dollars, bénéficient d'un financement extérieur de la Banque africaine de développement (BAD). Le développement du gisement de fer de Gara Djebilet mobilise, pour sa part, une enveloppe de 963 milliards de dinars, soit 7,35 milliards de dol-

lars. Sur ce montant, 944,5 milliards de dinars ont déjà été notifiés ou sont en cours de notification. Le projet intégré de phosphate de Blad El Hadba représente un investissement budgétaire de 717,749 milliards de dinars, dont 694,749 milliards ont été notifiés. Il figure parmi les projets destinés à renforcer les capacités industrielles nationales et à valoriser les ressources minières du pays. Une enveloppe supplémentaire de 107,18 milliards de dinars est également prévue pour l'ouverture de pistes et le raccordement à l'électricité et au gaz des grands projets ainsi que des périmètres agricoles situés dans le Sud. Présentant les grandes orientations du PLF 2027, Mohamed Lamine Lebbou a souligné que

son élaboration reposait notamment sur la prudence dans l'évaluation des recettes, en tenant compte des évolutions économiques nationales et internationales. Il a également mis en avant la nécessité de préserver la stabilité macroéconomique, de poursuivre la diversification de l'économie et de définir des priorités permettant de concilier investissements publics et transferts sociaux. À travers cette programmation, le gouvernement entend ainsi soutenir les infrastructures de transport, valoriser les ressources minières et améliorer les équipements nécessaires au développement économique, tout en maintenant les engagements sociaux de l'État.

R.N

**INDUSTRIE
PHARMACEUTIQUE****Exportation
de 2,3 tonnes
de médicaments vers
la Côte d'Ivoire**

La société pharmaceutique SO-PHAL a exporté, lundi, une cargaison de 2,3 tonnes de médicaments vers la Côte d'Ivoire, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. Une deuxième cargaison de médicaments devrait être expédiée vers la même destination dans les prochaines semaines, "dans une démarche qui reflète le développement que connaît l'industrie pharmaceutique algérienne", a précisé la même source. Et d'ajouter que cette opération s'inscrit dans le cadre du développement des capacités de production locales et de l'amélioration de la qualité des produits pharmaceutiques algériens, renforçant ainsi leur compétitivité sur les marchés extérieurs.

L'opération d'exportation a été menée dans le respect des conditions techniques et réglementaires adoptées par les services du ministère de l'Industrie pharmaceutique, tout en veillant à garantir l'approvisionnement continu du marché national en différents types de médicaments, de manière à concilier la satisfaction des besoins des patients et la promotion des exportations pharmaceutiques algériennes, conclut le communiqué.

R.E

**CNEP-
BANQUE – SAA****Une offre
d'assurance
préférentielle pour
les bus acquis à
crédit**

La CNEP-Banque et la Société nationale d'assurances (SAA) ont annoncé le renforcement de leur partenariat stratégique à travers le lancement d'une offre d'assurance intégrée à des conditions préférentielles au profit des opérateurs de transport public de voyageurs acquérant des autobus dans le cadre de crédits à long terme, a indiqué, lundi, un communiqué conjoint des deux établissements.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'opération de renouvellement du parc national de transport public de voyageurs, ciblant les véhicules âgés de 25 ans et plus, initiée par les pouvoirs publics, précise la même source.

En vertu de ce partenariat, les deux établissements proposent aux acquéreurs d'autobus financés par crédit un parcours simplifié permettant de coordonner les démarches de financement et de souscription d'assurance, avec des garanties adaptées aux exigences de l'exploitation des véhicules de transport collectif. L'offre prévoit notamment une tarification préférentielle, une réduction des délais de souscription, ainsi qu'un traitement prioritaire et accéléré des dossiers de sinistres auprès des réseaux de la SAA, en vue de favoriser la remise en circulation rapide des véhicules et de limiter les interruptions d'activité. Elle vise également à renforcer la protection des investissements des transporteurs durant toute la période de financement, tout en facilitant l'accès des professionnels à des solutions intégrées de financement et d'assurance.

A travers cette convention, la CNEP-Banque entend consolider son offre de crédits à destination des entreprises et des professionnels du transport de voyageurs, tandis que la SAA ambitionne d'élargir la diffusion de ses produits d'assurance à travers le réseau bancaire, selon le communiqué.

R.E

ALGÉRIE-UE**Un nouveau programme
de partenariat en préparation**

Le nouveau programme de partenariat vise à contribuer à la diversification de l'économie nationale et au renforcement de ses capacités, à travers la consolidation de la coopération technique avec l'UE, l'amélioration du climat de l'investissement et le développement de relations économiques bilatérales fructueuses et durables.

Les réunions préparatoires à l'élaboration d'un nouveau programme de partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), visant à promouvoir l'investissement et à améliorer le climat des affaires, ont débuté, lundi, au siège de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) à Alger. S'étendant sur une période de 60 mois, ce nouveau programme de partenariat "EU-ALGERIA FOR BUSINESS" sera élaboré avec l'accompagnement technique du Centre du commerce international (ITC), mandaté par l'UE à cet effet.

L'ouverture de ces rencontres, qui se poursuivront jusqu'à aujourd'hui, a été coprésidée par le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, le directeur de la coopération avec l'UE et les institutions européennes au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Mohamed Soumani, le chef de coopération à la délégation de l'UE en Algérie, Marco Migliorelli, et la cheffe de mission de l'ITC, Elena Boutrimova. La réunion a été marquée par la participation de représentants de l'AAPI, en sa qualité d'organisme chargé de superviser le programme du côté algérien, de représentants des ministères et organismes publics concernés par l'investissement, ainsi que des organisations économiques et patronales concernées par le programme.

Le nouveau programme de partenariat vise à contribuer à la diversification de l'économie nationale et au renforcement de ses capacités, à travers la consolidation de la coopération technique avec l'UE, l'amélioration du climat de l'investissement et le développement de relations économiques bilatérales fructueuses et durables. Il vise également à renforcer les investissements européens en Algérie, à faciliter les échanges commerciaux et à accompagner les entreprises algériennes dans leurs efforts pour accéder aux marchés européens. Les concertations s'articuleront autour de trois axes principaux : le climat des affaires, la promotion de l'investissement et les partenariats d'affaires entre l'Algérie et l'UE, la facilitation des échanges commerciaux, la numérisation et le commerce régional, ainsi que la qualité, l'accès au marché européen et la transition écologique. Le premier axe porte sur l'identification des difficultés rencontrées par les investisseurs, la valorisation des opportunités offertes dans les différents secteurs



économiques et l'encouragement des partenariats industriels, notamment ceux fondés sur la production conjointe, la sous-traitance et le transfert de technologie. Le deuxième axe porte sur l'examen des moyens permettant de simplifier et de numériser les procédures commerciales et douanières, de manière à alléger les charges opérationnelles supportées par les entreprises et à renforcer leur capacité à accéder aux marchés régionaux et internationaux, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Le troisième axe concerne les exigences de conformité, l'infrastructure de qualité et les procédures d'attestation de conformité, ainsi que l'accompagnement des entreprises dans l'adaptation de leurs produits et pratiques aux normes et exigences environnementales en vigueur.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Rekkache a souligné que cette mission aboutira à l'élaboration d'un programme intégré et réaliste, axé sur l'obtention de résultats mesurables et la concrétisation d'actions tangibles au profit des investisseurs et des entreprises, à travers le renforcement des opportunités d'investissement, l'élargissement des partenariats économiques, la facilitation des échanges commerciaux et l'accompagnement des entreprises dans l'accès aux mar-

chés. Il a fait savoir que l'AAPI contribuera activement à cette démarche, dans la limite de ses missions et responsabilités au sein du mécanisme de gouvernance du programme, tout en veillant à coordonner les contributions des différentes parties algériennes concernées et à garantir la prise en compte de leurs besoins et priorités en lien avec la promotion de l'investissement.

De son côté, M. Migliorelli a indiqué que les investissements directs européens en Algérie représentent une "priorité pour l'UE", soulignant la volonté des entreprises européennes d'augmenter leurs investissements en Algérie, en tant que partenaire clé pour l'Europe, et la volonté de l'UE d'accroître ses importations de produits algériens. Pour sa part, Mme Boutrimova a salué les efforts de l'Algérie pour diversifier son économie, renforcer sa base industrielle, attirer les investissements et développer ses exportations hors hydrocarbures, mettant en avant ses compétences reconnues et sa position géographique stratégique, tout en réitérant l'engagement de l'ITC à mobiliser son expertise et à travailler en coordination avec les partenaires concernés dans le cadre de ce programme, afin de renforcer la coopération et de faciliter les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Union européenne.

R.E

OPEP+**L'évolution du marché pétrolier mondial examiné**

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a pris part, lundi à Riyad (Arabie saoudite), à la réunion consultative des ministres des Etats membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et des pays non membres participant à la Déclaration de coopération (OPEP+), consacrée à l'examen de l'évolution du marché pétrolier mondial et des répercussions des tensions maritimes et logistiques sur la stabilité des marchés et la sécurité des approvisionnements énergétiques, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion s'est tenue en marge des travaux de la 17e réunion ministérielle du Forum international de l'énergie (IEF17) et du 25e Congrès mondial du pétrole et de l'énergie (WPC Energy), organisés dans le cadre de la Semaine de l'énergie à Riyad (Arabie saoudite), du 11 au 15 octobre courant. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de la 68e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), tenue le 4 octobre courant, portant sur

la tenue d'une réunion regroupant les ministres des pays participant à la Déclaration de coopération (OPEP+) présents à Riyad, ainsi que les ministres participant par visioconférence, afin d'échanger leurs points de vue sur les récentes évolutions du marché pétrolier mondial et les circonstances qui l'entourent. Lors de la réunion, les ministres ont examiné la situation du marché pétrolier mondial, réaffirmant la poursuite de la concertation et de la coordination entre les pays participant à la Déclaration de coopération (OPEP+), à travers les mécanismes existants, notamment le Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) et les réunions ministérielles des pays membres de l'OPEP et des pays non membres participant à la Déclaration de coopération (ONOMM). Ils ont également réaffirmé leur engagement envers les décisions prises lors de la 41e réunion ministérielle de l'OPEP et des pays non membres participant à la Déclaration de coopération, tenue le 7 juin 2026, visant à instaurer et à préserver la stabilité du marché pétrolier. Les ministres ont souligné l'extrême

importance de garantir la sécurité des voies de navigation internationales, afin de veiller à un flux régulier et ininterrompu des approvisionnements énergétiques, soulignant que la liberté de navigation et la sécurité des voies de transport maritime constituent des éléments fondamentaux pour la stabilité des marchés énergétiques mondiaux et la continuité de l'approvisionnement des marchés en pétrole brut et en produits pétroliers. Au terme de la réunion, les ministres sont convenus de poursuivre le suivi de près de l'évolution de la situation et de renforcer la concertation avec les gouvernements, les acteurs de l'industrie énergétique et les organisations internationales concernées, à l'instar du Forum international de l'énergie (IEF) et de l'Agence internationale de l'énergie (IEA), en vue d'améliorer les conditions du transport maritime mondial et de garantir la fluidité des flux énergétiques, contribuant ainsi à soutenir la stabilité du marché pétrolier et à renforcer la sécurité énergétique mondiale.

R.E



SÉTIF

Lancement du projet "connais Sétif" pour valoriser les atouts de la région



Un projet intitulé "connais Sétif", visant à valoriser les atouts touristiques, historiques et naturels de la région des hauts plateaux sétifiens, a été lancé, cette semaine, par l'association locale "Insaf", a-t-on appris, lundi, auprès du président de cette association, Adel Bouregazène.

Ce projet, financé par le ministère de la Jeunesse à l'intention des jeunes intéressés par le tourisme et de la création de contenus, "s'inscrit dans le cadre de l'encouragement des initiatives de jeunes" et vise à "faire connaître et à mettre en valeur les atouts de la région à travers une production numérique filmée à même de contribuer à la promotion de la destination Sétif", a souligné M. Bouregazène. Il a ajouté que le projet "repose sur la forma-

tion des jeunes dans le domaine du tourisme et de la création de contenu numérique à travers un programme d'une durée d'un an, comprenant des formations spécialisées, des sorties de terrain et des concours", permettant ainsi, selon lui, de "développer les compétences des jeunes et de les qualifier dans les domaines de guide touristique, de la photographie et de la documentation numérique".

Le programme inclut également la présentation des différentes formes de tourisme caractérisant la wilaya de Sétif, tels que le tourisme archéologique, historique, thermal, de montagne et environnemental, ainsi que le patrimoine civil et l'architecture islamique, dans le but de mettre en valeur la richesse de la région et la diversité de ses atouts touristiques, selon le président de l'association "Insaf".

L'initiative repose également sur la création de

6 clubs spécialisés dans le tourisme et la création de contenu à Sétif, Hammam-Guergour, Djemila et El Eulma, avec fourniture des équipements et des moyens logistiques nécessaires à la production d'un contenu numérique créatif alliant connaissance, citoyenneté et esprit d'initiative.

Le projet est mis en œuvre sous la supervision de la direction de wilaya de la jeunesse et des sports (DJS) et de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), en coordination avec la direction du tourisme et de l'artisanat. L'objectif premier consiste, a-t-on expliqué, à "renforcer la contribution des jeunes à la promotion des atouts locaux et à la valorisation du patrimoine touristique et culturel à travers les médias numériques".

KHENCHELA

Démarrage de travaux pour l'ouverture de 150 km de pistes agricoles

Des travaux portant sur l'ouverture de 150 km de pistes agricoles ont été lancés lundi dans la wilaya de Khencela, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Said Tamen. Le même responsable a ajouté, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit de l'ouverture de 135 km de pistes agricoles dans la région sud de la commune de Babar et de 15 km dans la commune de Remila.

Il a souligné que ces projets ont été subdivisés en 5 lots afin que les entreprises de réalisation puissent les livrer au bout d'un délai de 6 mois comme stipulé sur le cahier des charges. M. Tamen a également fait savoir qu'un investissement public de 445 millions de dinars a été consenti pour la concrétisation de ces projets dans le cadre d'un programme de développement rural et de gestion équilibrée et durable des régions. Le DSA a affirmé que ces projets "importants" contribueront, une fois achevés, à désenclaver plusieurs exploitations agricoles produisant des cultures stratégiques, à faciliter les déplacements, le transport et la commercialisation des produits agricoles, ainsi qu'à créer de nouveaux emplois pour les jeunes de la région.

DJELFA

Hassi Bahbah se dote d'un nouveau centre de formation professionnelle

La commune de Hassi Bahbah, située à quelque 50 km au nord du chef-lieu de la wilaya de Djelfa, s'est dotée d'un deuxième centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), nouvellement réalisé, a-t-on appris lundi de la direction du secteur.

D'une capacité d'accueil de 300 places pédagogiques, cette importante infrastructure a été réalisée dans le cadre du programme complémentaire de développement, dont a bénéficié le secteur de la formation.

Baptisé du nom du Moudjahid Bakka Said Ben Makhlouf, ce nouveau CFPA est le deuxième du genre à être réalisé dans la commune de Hassi Bahbah, qui dispose en outre, de 10 classes, d'une cantine, ainsi que de 17 logements de fonctions réalisés au profit des employés du secteur.

Le directeur de ce nouveau CFPA, M. Khelifa Djenidi, a annoncé l'ouverture de 3 spécialités au profit des stagiaires et apprentis qui se sont déjà inscrits dans le cadre de la session d'octobre 2026, tout en précisant qu'il s'agissait bien des spécialités liées à la maçonnerie, gestion administrative, ainsi qu'à la maintenance et entretien de matériels agricoles.

CONSTANTINE

10.000 nouveaux inscrits dans les classes d'enseignement coranique

Plus de 10.000 nouveaux apprenants du Saint-Coran, ont rejoint, lundi, les classes des mosquées et écoles coraniques de la wilaya de Constantine, au titre de la nouvelle rentrée scolaire 2026-2027.

Ce nombre de stagiaires est réparti à travers plus de 600 mosquées et écoles coraniques des 12 communes de la wilaya de Constantine, a indiqué à l'APS le chef de service de l'enseignement coranique et de la culture islamique à la direction des affaires religieuses et des wakfs, Abdelhakim Khel-faoui.

La période des inscriptions qui concernent des enfants de moins de 6 ans (enseignement préscolaire), des enfants âgés entre 7 et 14 ans en plus de la frange de personnes de 15 ans et plus, s'étalera jusqu'à la fin du mois d'octobre en cours, a-t-il fait savoir.

Pas moins de 1.098 enseignants et imams dont 307 fonctionnaires du secteur et 791 bénévoles, sont mobilisés pour assurer l'encadrement pédagogique des apprenants, a-t-il indiqué.

A Constantine, 61.750 personnes, tous âges et catégories confondus, ont bénéficié de cours similaires, au titre de la récente saison scolaire dont 18.453 ont été recensés dans le cadre de l'école d'apprentissage du Coran de la saison d'été 2026, selon la même source.

SIDI BEL ABBÈS (GESTION DURABLE DES DÉCHETS INDUSTRIELS)

Convention de partenariat entre l'ENIE et l'Agence nationale des déchets

L'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE), basée à Sidi Bel-Abbès, a signé une convention de partenariat avec l'Agence nationale des déchets (AND), visant à renforcer la coopération entre les deux organismes dans les domaines de la gestion et de la valorisation des déchets, contribuant ainsi à la promotion des principes de l'économie circulaire et à la protection de l'environnement, a-t-on appris lundi auprès du président-directeur général de l'entreprise, Abdesse-lam Bouab.

M. Bouab a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cet accord a été signé la semaine dernière à Alger avec la directrice générale de l'AND, Fatima Zohra Borsa, dans le but de "renforcer la coopération institutionnelle et d'ex-

plorer de nouvelles perspectives de recyclage et de valorisation des composants industriels selon des approches durables".

Il a ajouté que ce partenariat "s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'entreprise, qui vise à concilier le développement industriel et la responsabilité environnementale", soulignant la volonté de l'ENIE d'intégrer les normes environnementales à toutes les étapes de sa chaîne de production.

Le même responsable a également indiqué que cette collaboration avec l'AND "ouvre des perspectives prometteuses pour l'adoption des techniques les plus récentes en matière de collecte, de traitement et de valorisation des déchets, notamment des équipements et des résidus électroniques".

Cette démarche permettra de transformer les défis environnementaux en opportunités économiques, tout en contribuant à la réduction de l'empreinte carbone et à la promotion d'un développement industriel national durable.

La convention vise également à consolider la coopération opérationnelle entre les deux organismes, à travers l'échange d'expertises et un accompagnement technique destiné à la mise en œuvre de solutions efficaces et durables. Elle s'inscrit ainsi dans le cadre des efforts nationaux visant à développer la filière du recyclage des déchets et à renforcer la contribution du secteur industriel public à la transition écologique, selon la même source.

Bejaia : Convention entre le CRTAA et la DSA pour l'accompagnement des femmes rurales

Une convention de partenariat a été signée, lundi, entre le Centre de recherche en technologies agroalimentaires (CRTAA) de Bejaia et la direction locale des services agricoles (DSA), en vue d'encadrer et d'accompagner les femmes rurales et de renforcer leurs compétences dans le domaine agricole et agroalimentaire.

Dans une déclaration à l'APS, la directrice du CRTAA, Pr Nawal Boucherba, a indiqué que cette convention permettra de renforcer la coordination avec la Direction des services agricoles (DSA) de Bejaia, chargée notamment "d'évaluer et collecter toutes les données relatives aux différentes filières agricoles".

Pr Boucherba a ajouté que ces données serviront au CRTAA d'engager des projets de recherche visant à

mieux accompagner les agriculteurs, et en particulier les femmes rurales.

Pour sa part, le directeur des services agricoles (DSA), Mohamed Boutiba Benkelaou, a souligné que cette convention vise à valoriser les efforts de la femme rurale et renforcer ses compétences dans le domaine agricole. Il a ajouté que la femme rurale joue un rôle "central" dans le développement de l'agriculture à Bejaia, notamment dans les filières arboricoles, apicoles, l'élevage, ainsi que dans d'autres activités agricoles. Par ailleurs, un programme de vulgarisation et de formation sera mis en œuvre en collaboration avec le CRTAA au profit des femmes rurales dans plusieurs communes de la wilaya, dans le cadre de cette initiative, a-t-il indiqué.

BATNA

Réception de huit nouveaux établissements scolaires avant fin 2026

Huit nouveaux établissements scolaires seront réceptionnés dans la wilaya de Batna, "avant fin 2026", a affirmé lundi le chef de l'exécutif local, Riyad Benahmed.

Le wali a précisé, dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'inspection de plusieurs projets du secteur de l'éducation en cours de réalisation dans les communes de Batna et d'Oued Chaâba, qu'il s'agit de cinq (5) écoles primaires, de deux (2) collèges d'enseignement moyen (CEM) et d'un lycée.

Il a ajouté que la priorité a été donnée à la réalisation d'infrastructures dans certaines zones de la wilaya où les classes sont surpeuplées, ou celles programmées pour être opérationnelles dès la prochaine rentrée scolaire.

M. Benahmed a également rappelé que le secteur a été renforcé, au début de l'année scolaire, par plusieurs nouvelles infrastructures scolaires dans plusieurs communes, à savoir 5 écoles primaires et un CEM.

Le wali a appelé, lors de l'inspection de chantiers de construction de structures scolaires dans les deux communes citées, à "la nécessité de renforcer les chantiers au moyen d'une main-d'œuvre qualifiée et d'accélérer le rythme des travaux", soulignant que des mesures coercitives seraient prises à l'encontre des entreprises accusant des retards dans l'avancement des travaux.

EL TARF

Equipement de 7 structures du secteur de la jeunesse et des sports

Pas moins de sept (7) structures du secteur de la jeunesse et des sports ont récemment été équipées dans les communes de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur local de ce secteur.

M. Amar Boumendjel a précisé à l'APS que cette opération "a permis de moderniser les établissements de jeunesse et de sports et à améliorer la qualité des services afin qu'ils répondent aux attentes des jeunes".

Le même responsable a ajouté que cet équipement, fruit d'un investissement public de 40 millions de dinars, a ciblé 5 maisons de jeunes et 2 complexes sportifs de proximité situés dans les communes d'Asfour, de Zitouna, d'Echatt, d'Ain Kerma, de Besbes et de Bouhadjar.

L'opération a inclus, outre l'installation du chauffage central et de climatisation, l'acquisition de mobilier de bureau, d'ordinateurs, de matériel audiovisuel et d'équipements pour l'activité sportive et les loisirs, a encore fait savoir M. Boumendjel.

Il a rappelé, dans ce contexte, qu'un budget de 85 millions de dinars a été mobilisé pour financer des projets de réhabilitation de 4 maisons de jeunes et des complexes sportifs de proximité dans plusieurs communes de la wilaya.

ILLIZI

Plus de 581 foyers raccordés au réseau de gaz durant le premier semestre 2026

Pas moins de 581 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans la wilaya d'Illizi, durant le premier semestre de l'année en cours, indiqué lundi un communiqué de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

L'opération, d'un coût de 30 millions DA, a touché trois communes, avec 204 raccordements dans celle d'Illizi, notamment les quartiers Tihoubar et Belbachir, 267 autres dans la commune d'In-Amenas et 110 raccordements dans celle de Debdeb, a détaillé la source.

Elle intervient dans le cadre de la poursuite des programmes d'extension du réseau de gaz à travers la wilaya, à améliorer la qualité des prestations énergétiques, à améliorer le cadre de vie des citoyens et à réduire leur dépendance aux bonbonnes de gaz butane, notamment en période de forte demande.

L'opération a aussi pour objectif d'accompagner l'expansion urbaine et le développement des différentes régions de la wilaya.

UNIVERSITÉ DE MASCARA

Programme d'accompagnement de l'innovation et de l'entrepreneuriat



La direction de l'incubateur d'entreprises de l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara a entamé la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement de l'innovation et de l'entrepreneuriat au profit des étudiants porteurs de projets innovants, a indiqué lundi le directeur de cette structure, Bakhti Benamar.

Le lancement officiel de ce programme a eu lieu dimanche, à l'occasion de la visite d'une délégation de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) au siège de l'incubateur, a précisé M. Benamar à l'APS. La délégation était composée d'experts spécialisés dans l'accompagnement des écosystèmes de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

Ce programme prévoit notamment l'organisation de sessions de formation consacrées aux mécanismes de création de start-up, destinées aux étudiants porteurs de projets, a-t-il souligné.

S'étalant sur toute l'année universitaire 2026-2027, ce programme comprend également des journées d'étude portant sur plusieurs thématiques liées à l'innovation et à l'entre-

preneuriat. Celles-ci concerneront notamment la valorisation des innovations universitaires à travers leur transformation en projets économiques, le renforcement de la coopération entre les porteurs de projets innovants et les opérateurs économiques, ainsi que le développement de nouvelles initiatives innovantes, a précisé le responsable.

Des ateliers consacrés à l'entrepreneuriat seront également organisés au profit des étudiants en fin de cursus universitaire porteurs de projets innovants. Le programme prévoit, en outre, des visites pédagogiques au sein des unités industrielles en activité dans la wilaya, afin de permettre aux étudiants de mieux connaître le tissu industriel local, d'enrichir leurs connaissances et d'acquérir des compétences pratiques en matière d'investissement dans des projets industriels productifs.

Par ailleurs, des enseignants et des chercheurs relevant de l'incubateur bénéficieront de formations et d'actions de perfectionnement professionnel dans les domaines de l'innovation et de l'entrepreneuriat, au siège de la GIZ à Munich, en Alle-

magne, a fait savoir M. Benamar.

La visite de la délégation allemande s'inscrit dans le cadre de la convention de coopération conclue entre la GIZ et les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

Au cours de cette visite, la délégation a pris connaissance des activités et des programmes de l'incubateur. Elle a également assisté à une présentation portant sur les mécanismes mis en place pour accompagner les étudiants porteurs de projets innovants. Une rencontre interactive avec des porteurs de projets et des représentants de start-up a, en outre, été organisée, selon les précisions fournies par M. Benamar.

La GIZ devrait accompagner l'incubateur de l'Université de Mascara dans la formation des étudiants porteurs de projets innovants, ainsi que dans l'élaboration de programmes destinés à soutenir les projets issus de l'université et à améliorer les performances des start-up, a conclu le responsable.

Relizane : Campagne préventive de sensibilisation aux risques liés à l'utilisation dangereuse du gaz

La direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Relizane a lancé une campagne préventive de sensibilisation aux risques liés à une utilisation dangereuse du gaz et aux accidents domestiques qui en découlent, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'entreprise.

Le chargé de la communication de cette direction, Bachir Cherfi, a indiqué à l'APS que cette campagne, initiée par le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, s'inscrit dans le cadre du renforcement des mesures préventives visant à protéger les citoyens contre les accidents domestiques liés à une mauvaise utilisation du gaz, notamment les intoxications au monoxyde de carbone. Menée sous le slogan "La prévention est la responsabilité de tous et votre sécurité commence par une utilisation sûre

du gaz", cette initiative se poursuivra jusqu'à la fin de la saison hivernale. Elle repose sur une combinaison d'interventions sur le terrain, axées sur le contrôle et l'entretien des équipements, et d'actions de sensibilisation destinées à renforcer la sécurité des citoyens et à promouvoir les comportements préventifs au sein des foyers.

Dans ce cadre, les agents de Sonelgaz procéderont au nettoyage des cheminées et des conduits d'évacuation des gaz brûlés, notamment dans les logements, les équipements et infrastructures, ainsi que les ensembles résidentiels. Ils vérifieront également le bon fonctionnement des détecteurs de monoxyde de carbone et remplaceront leurs piles lorsque cela s'avérera nécessaire, selon la même source.

La campagne prévoit également l'entretien des appareils fonctionnant au gaz,

notamment les chauffe-eau et les appareils de chauffage, ainsi que le contrôle des tuyauteries, des raccordements et des conduits d'évacuation des gaz brûlés. Les installations intérieures de gaz des habitations feront également l'objet d'inspections afin de vérifier leur sécurité et leur conformité aux normes en vigueur.

Parallèlement à ces interventions, les actions de sensibilisation et d'information sur le terrain seront intensifiées au profit des citoyens. Elles comprendront notamment la distribution de dépliants contenant des conseils pratiques pour préparer les habitations à la saison hivernale et soulignant l'importance d'une utilisation sécurisée des appareils fonctionnant au gaz, de leur entretien régulier et du recours à des spécialistes en cas de besoin.

FIFA**Des zones d'ombre autour des revenus de Gianni Infantino**

Selon une enquête du Times, la FIFA aurait omis de déclarer une partie des rémunérations perçues par son président, Gianni Infantino, en 2024. Un montant supplémentaire de 1,5 million d'euros serait notamment en cause.

La situation se complique pour le patron du football mondial. Déjà confronté à des critiques et à des appels à son départ, Gianni Infantino est désormais visé par des révélations concernant sa rémunération. Dans une enquête publiée lundi, le quotidien britannique The Times affirme que la FIFA n'aurait pas fait état de l'intégralité des sommes versées à son président en 2024, alors que ses revenus doivent être rendus publics.

Pour cette année-là, l'instance avait déclaré une rémunération de 4,3 millions de francs suisses, soit environ 4,6 millions d'euros. Toutefois, selon le journal, un versement supplémentaire de 1,5 million d'euros aurait été omis du rapport annuel. Cette somme aurait été versée par FWC2026 US Inc., la société chargée de l'organisation de la Coupe du monde 2026.

Le Times évoque également la possibilité de versements supplémentaires en 2025 et 2026. Selon ses informations, une partie de ces fonds aurait notamment servi à financer l'utilisation de la villa en bord de mer de Gianni Infantino, située dans un quartier huppé de Miami Beach.

Ces révélations interviennent à quelques mois de la prochaine élection à la présidence de la FIFA, prévue le 18 mars 2027, lors du 77e congrès de l'organisation. R.S

TENNIS / COUP D'ARRÊT POUR ALCARAZ À SHANGHAI**Zverev finira la saison N.1 mondial**

En forme depuis son retour de blessure fin août, le N.3 mondial Carlos Alcaraz a subi un coup d'arrêt lundi au Masters 1000 de Shanghai, dont va profiter Alexander Zverev pour finir l'année au sommet du classement mondial.

Zverev était déjà sûr de monter sur la première marche car l'actuel N.1, l'Italien Jannik Sinner, forfait jusqu'à la fin de la saison à cause d'une blessure au genou, va perdre ses points obtenus la saison dernière à la même époque.

On sait désormais qu'il sera numéro un à la fin de la saison après les Masters de Turin car Alcaraz, battu lundi au troisième tour du tournoi de Shanghai par le Belge Zizou Bergs 7-5, 7-6 (7/4), a désormais trop de retard pour le dépasser. Le septuple vainqueur de Grand Chelem stoppe sa belle série de onze victoires pour une défaite depuis son retour de blessure à l'US Open fin août, avec à la clé une victoire en finale à l'ATP 500 de Tokyo le 6 octobre.

À 29 ans, Zverev deviendra officiellement N.1 mondial pour la première fois de sa carrière le 2 novembre après le tournoi de Vienne après avoir remporté cette année ses deux premiers titres en Grand Chelem, à Roland-Garros et à l'US Open.

"C'est une saison fantastique pour moi, avec des victoires à Paris et à New York, et savoir que je vais terminer l'année au sommet du classement est un véritable rêve qui devient réalité", a déclaré l'Allemand sur le site de l'ATP.

Le futur N.1 mondial est toujours en lice à Shanghai où il affrontera le Kazakh Alexander Bublik en huitièmes de finale.

Zizou Bergs, 39e mondial qui a réalisé à 27 ans la plus grosse performance de sa carrière en accrochant à son tableau de chasse Alcaraz, sera opposé en 8e de finale à l'Américain Tommy Paul (N.18) tombé du Monégasque Valentin Vacherot (N.14), le vainqueur surprise du tournoi l'an passé.

Fils prend la porte

Le numéro un français Arthur Fils, 11e mondial, a lui aussi pris la porte, battu par le Néerlandais Botić van de Zandschulp (41e) 7-5, 6-4.

Exempté de premier tour grâce à son statut de tête de série, le Français de 22 ans avait facilement dominé le Russe Pavel Kotov (187e) au deuxième tour samedi. Avec cette défaite en 1h39, il a perdu des points dans sa quête d'une première qualification pour le Masters de fin de saison à Turin (15-22 novembre), qui réunit les huit meilleurs joueurs mondiaux.

Le dernier Français en lice à Shanghai est Arthur Gea (56e), qui s'est offert dimanche le 4e mondial Ben Shelton et une place en huitième contre le Tchèque Jakub Mensik (N.15).

Van de Zandschulp, 31 ans, rencontrera en huitième de finale le 13e mondial, l'Espagnol Rafael Nadal, qui a éliminé le Tchèque Jiří Lehecka (N.16).

Plus tôt, le Grec Stefanos Tsitsipas (N.43), a pris rendez-vous pour les huitièmes avec le Russe Daniil Medvedev en dominant l'Américain Taylor Fritz (N.12) 3-6, 7-5, 6-3.

LIGUE DES CHAMPIONS**Le PSG et Lille au défi des géants anglais**

Double champion d'Europe en titre, le PSG se déplace sur la pelouse de Manchester City pour la plus grosse affiche de cette deuxième journée de Ligue des champions, où Olivier Giroud va retrouver son ancien club d'Arsenal avec Lille.

Très facile vainqueur du Slovan Bratislava (6-1) lors de la première journée, Paris devra relever un défi bien plus sérieux à l'Etihad mercredi (21h00), face à un club en crise extra sportive, mais qui s'est rassuré sur le terrain en écrasant Liverpool dimanche à Anfield (3-0).

Récemment reconnu coupable d'infractions financières à grande échelle, City peut compter sur ses stars Jérémy Dokú, Rayan Cherki ou encore Erling Haaland, tous buteurs contre les Reds. En face, le PSG a triomphé sans difficulté du Mans samedi (3-1), grâce à l'entrée en jeu de ses cadres, Khvicha Kvaratskhelia en tête; l'ailier géorgien, pour l'instant peu décisif cette saison, a généralement l'habitude de briller lors des grands rendez-vous européens.

Lille est lui en quête de rebond après avoir été battu à domicile par le Betis Séville (3-2).

La tâche s'annonce rude pour le LOSC, sur la pelouse du champion d'Angleterre Arse-

nal. Finalistes de la dernière édition, les Gunners s'étaient imposés à Naples début septembre, mais courent après City en championnat.

En plus du défi sportif, ce match sera l'occasion pour Olivier Giroud de retrouver le club dont il a porté le maillot à 253 reprises.

Lens, dernier club français engagé et qui a repris des couleurs en L1 en battant Lyon vendredi (2-1), reçoit le Sporting Portugal, quart de finaliste l'an dernier, et peut engranger un deuxième succès après celui arraché sur la pelouse du Slavia Prague (3-2).

Le Real à la Roma

Malgré la courte victoire contre Villarreal (1-0) samedi, le Real Madrid s'est replongé dans un des psychodrames dont il a le secret, après l'exclusion de Vinicius Jr pour avoir tiré les cheveux d'un adversaire, et le boycott de la conférence de presse par José Mourinho pour protester contre cette décision.

Les Madrilènes vont devoir retrouver leurs nerfs pour leur déplacement mercredi chez la Roma, troisième de Serie A. Lors de la première journée, le Real s'était imposé 2-1 contre l'Inter Milan, avec notamment un but de Kylian Mbappé. Remis de sa blessure au genou subie avec les

Bleus, l'attaquant français a retrouvé les terrains ce week-end mais a été muet contre Villarreal.

Le grand rival barcelonais, largement en tête de la Liga avec 8 succès en autant de rencontres, se déplace à Galatasaray, mais est toujours privé de son attaquant brésilien Raphinha, à une semaine d'un choc au Parc des Princes contre le PSG.

Autre grand d'Europe, le Bayern, qui a été accroché en Bundesliga par son voisin Augsbourg (2-2), se rend en Norvège, sur la pelouse du Viking FK. L'Anglais Harry Kane, déjà buteur lors de ses huit dernières apparitions en Ligue des champions, pourrait y étendre encore sa série.

L'Atlético Madrid, demi-finaliste l'an passé et qui s'est incliné à Liverpool lors de la première journée, reçoit mardi un autre pensionnaire de Premier League, Manchester United.

Les joueurs de Michael Carrick, qui avaient tranquillement disposé du club azeri de Sabah (4-0) pour lancer leur campagne européenne, sont à la peine en championnat, avec une médiocre 13e place après un nul contre le mal classé Tottenham (1-1).

AFP

Ligue des champions asiatique : Le match de CR7 (Al-Nassr) retardé en raison d'un missile tiré en direction de Riyad

Ce lundi, le match de Ligue des champions asiatique entre Al-Nassr et l'équipe ouzbèke de Neftchi Fargana a été retardé d'une heure en raison d'un missile tiré en direction de Riyad. Ce missile a été intercepté par les forces saoudiennes. La rencontre a pu démarrer et le quintuple Ballon d'Or Cristiano Ronaldo a, notamment, inscrit le deuxième but de son équipe. Le coup d'envoi du match de Ligue des champions d'Asie entre le club saoudien de Cristiano Ronaldo, Al Nassr, et l'équipe ouzbèke de Neftchi Fargana, a été retardé d'une heure lundi soir après l'annonce par la coalition dirigée

par l'Arabie saoudite de l'interception d'un missile tiré par les Houthis en direction de Riyad. L'affluence dans les tribunes du stade "Al-Awal Park" était assez clairsemée pour cette rencontre dont le coup d'envoi était initialement prévu à 21h15 locale (18h15 GMT). Le speaker du stade a indiqué que la situation était sûre, que le match serait bien joué et il a demandé aux spectateurs de rester à leur place. Cependant, la chaîne officielle diffusant le match a indiqué que "le coup d'envoi avait été retardé" d'une heure, pour être donné à 22h15 (19h15 GMT). Peu avant, les correspondants

de l'AFP ont rapporté avoir entendu des détonations à Riyad. Dans le même temps, les habitants de la capitale ont reçu une alerte sur leur téléphone indiquant : "La région est exposée à une menace aérienne hostile. Veuillez rester calmes et rester chez vous ou dans un lieu sûr, loin des fenêtres et des portes, et continuer à suivre les consignes de la défense civile". Par la suite, la coalition a annoncé avoir "intercepté et détruit un missile balistique lancé par les Houthis en direction de Riyad". Riyad a, récemment, subi des attaques sans précédent depuis le début du conflit au Yémen en

2014 entre les Houthis, soutenus par l'Iran, et les forces gouvernementales, auxquelles une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite est venue prêter main-forte l'année suivante. Cet incident n'a pas perturbé outre mesure Cristiano Ronaldo, qui a marqué juste avant la mi-temps le 981e but de sa carrière. Parmi les coéquipiers de la star portugaise figurent notamment les Français Kingsley Coman et Mohamed Simakan, ainsi que Sadio Mané et le Portugais Joao Félix.

AFP

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (5E JOURNÉE)

Le CRB conforte sa place de leader, première victoire pour l'USMK

Le CR Belouizdad a conforté sa place de leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, en s'imposant en déplacement devant la JS El-Biar (3-2), alors que l'USM Khenchela a signé son premier succès de la saison en dominant à domicile le CS Constantine (2-0), en ouverture de la 5e journée, disputée lundi.

À u stade Omar Benrabah de Dar El-Beïda, le Chabab a dû puiser dans ses ressources pour venir à bout de la formation d'El-Biar, qui a longtemps tenu tête au leader.

La rencontre a démarré sur les chapeaux de roue avec l'ouverture du score de l'attaquant tunisien Ben Hammouda dès la première minute, sur une réalisation parmi les plus rapides enregistrées dans l'histoire du championnat national.

La réaction de la JSEB ne s'est pas fait attendre, Aribi, passé notamment par le CRB, remettant les deux équipes à égalité à la 11e minute. Le CRB a repris l'avantage avant la pause grâce à Boualia, arrivé de l'ES Tunis, qui a trouvé le chemin des filets à la 36e minute.

Au retour des vestiaires, Aribi s'est de nouveau illustré en signant son deuxième but personnel (55'), relançant ainsi les débats. Mais El-Mellali a finalement fait pencher la balance en faveur du Chabab en inscrivant le but de la victoire à la 68e minute.

Grâce à cette quatrième victoire de suite, le CRB porte son total à 13 points et consolide son fauteuil de leader. De son côté, la JS El-Biar, qui retombe dans ses travers, concède sa troisième défaite depuis le début de l'exercice et reste bloquée à quatre unités.

Dans l'autre rencontre de la journée, l'USM Khenchela a pris le meilleur sur le CS Constantine (2-0), décrochant ainsi sa première victoire de la saison, après deux nuls



et une défaite. Le Sénégalais Fall a déboulé la situation juste avant la mi-temps (44e), avant que Benzid ne fasse le break à la 57e minute, permettant aux locaux de gérer la suite de la partie en toute aisance.

Ce succès permet à l'USMK de porter son capital à cinq points. En revanche, le CSC n'a pas réussi à enchaîner après sa large vic-

toire à domicile face à l'US Biskra (4-0) lors de la précédente journée et demeure à sept points.

La 5e journée s'est poursuivie hier mardi avec trois affiches au programme : US Biskra - MC Oran, ASO Chlef - MC Alger et USM Alger - JS Saoura.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR

Quatre matchs de suspension fermes pour Benchérifa (NAHD) et Benayad (IST)

La commission de discipline de la ligue nationale du football amateur (CD/LNFA) a annoncé lundi avoir infligé quatre matchs de suspension fermes et une amende de 100.000 DA aux joueurs Zakaria Benchérifa (NA Hussein Dey) et Mohamed Benayad (JS Taghit), pour "insultes" envers les arbitres ayant officié les matchs de leurs équipes respectives lors de la quatrième journée de Ligue 2. Dans le Groupe Centre-Ouest, le Nasria s'était incliné (3-2) chez l'IRB Sidi M'Hamed Bénéali, alors que dans le Groupe Centre-Est, la JST a été tenue en échec à domicile par le WA Mostaganem (1-1). De son côté, le joueur du NRB Telegma Hakim Goumidi a écopé de trois matchs de suspension fermes, rehaussés d'une amende de 30.000 DA, suite à son expulsion dans le choc de la quatrième journée contre l'AS Khroub. L'arbitre directeur lui avait brandi en effet un carton rouge, juste après qu'il eut agressé un joueur de l'ASK, alors que le NRBT venait de réussir un assez bon résultat nul (2-2).

KARATÉ-DO/CHAMPIONNATS DU MONDE DES JEUNES

La sélection algérienne à pied d'œuvre en Pologne, avec 26 athlètes

La sélection algérienne de karaté-do est arrivée à Bielsko-Bia?a, en Pologne, pour participer à la 14e édition des Championnats du monde de karaté jeunes (cadets, juniors et U21), qui se dérouleront du 14 au 18 octobre, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAK). L'Algérie sera représentée lors de ce grand rendez-vous mondial par 26 athlètes (garçons et filles), alignés dans les épreuves de kata et de kumité, face à l'élite mondiale de la discipline. Avant leur départ, les membres de la sélection nationale ont été salués par Réda Benkeddour, président de la Fédération algérienne de karaté-do, des cadres de l'instance fédérale. Les dirigeants ont exprimé leurs vœux de réussite à la délégation, insistant sur l'ambition de décrocher des résultats honorables à la hauteur du karaté algérien. Le rendez-vous mondial de Bielsko-Biala verra la participation de 1969 athlètes (1078 garçons et 891 filles), représentant 114 pays.

R.S

HALTÉROPHILIE/CHAMPIONNATS ARABE ET AFRICAINE

Belle moisson de 122 médailles pour la sélection algérienne

Les championnats arabe et africain d'haltérophilie ont pris fin lundi soir au complexe omnisports "Commandant Ferradi" de Mostaganem, avec la participation d'athlètes de 29 pays arabes et africains. La sélection algérienne a réalisé une performance historique en décrochant un total de 122 médailles, dont 47 en or, 22 en argent et 53 en bronze.

La sélection nationale a remporté le titre du championnat arabe dans la catégorie seniors, s'adjugeant la première place arabe, tandis qu'elle a terminé deuxième au classement général des deux compétitions, derrière la sélection égyptienne.

Le total des médailles algériennes se répartit entre 68 médailles obtenues au cham-

pionnat arabe, dont 32 en or, 10 en argent et 26 en bronze, et 54 médailles au championnat africain, dont 15 en or, 12 en argent et 27 en bronze.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur technique national de la Fédération algérienne d'haltérophilie, Mohamed Bouabache, a salué le niveau technique affiché par les haltérophiles algériens durant ces compétitions, malgré une forte concurrence et la participation d'athlètes de haut niveau. Il a indiqué que ces championnats ont été marqués par l'établissement de plusieurs records arabes et africains, estimant que les résultats obtenus témoignent du potentiel de l'haltérophilie algérienne. Il a notamment souligné que plusieurs athlètes,

qui prenaient part pour la première fois à une compétition internationale, ont réussi à améliorer leurs performances.

Parmi les athlètes les plus en vue figurent Amina Yahia Mamoun, qui a remporté neuf médailles d'or chez les juniors et les seniors, ainsi que Lakhdar Zaïdi, avec 12 médailles, dont six en or, et Lamis Driss, sacrée à six reprises.

Ces résultats soulignent, selon le même responsable, l'importance de poursuivre le travail de développement du niveau technique des haltérophiles et de leur préparation aux prochaines échéances, afin de renforcer la présence algérienne sur la scène arabe et continentale.

R.S

BOXE/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE SENIORS

L'Algérie présente à Nairobi avec 13 boxeurs

La sélection algérienne de boxe seniors prendra part aux championnats d'Afrique (messieurs et dames), prévus du 15 au 28 octobre à Nairobi (Kenya), avec une délégation de 13 boxeurs (8 messieurs et 5 dames), a-t-on appris hier mardi auprès de l'entraîneur national en chef, Khaled Harima. Sous la conduite des entraîneurs Khaled Harima, Mohamed Allalou et Benyettou Imad, les pugilistes algériens sont arrivés ce mardi à Nairobi après un stage intensif en altitude à Tikjda, en attendant le début des phases éliminatoires prévues à partir de ce jeudi.

A son arrivée dans la capitale kényane, l'entraîneur en chef de la sélection mas-

culine, Khaled Harima, a affiché ses objectifs quant à la participation algérienne au rendez-vous africain de Nairobi.

"Nous venons à Nairobi avec un groupe de 13 athlètes hautement préparés. Notre objectif est très clair : nous voulons faire mieux que lors de la précédente édition. Il ne s'agit pas seulement de monter sur le podium, mais ramener le maximum de médailles d'or en Algérie", a indiqué à l'APS Khaled Harima, joint par téléphone depuis la capitale kényane.

Et d'ajouter : "La forme du moment a été notre seul critère de sélection. Ce tournoi sous l'égide de World Boxing représente également le premier jalon d'un projet

beaucoup plus grand. Nous intégrons des jeunes talents pour bâtir l'ossature qui nous mènera, je l'espère, à une qualification massive pour les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028. Le noble art algérien doit reprendre toute sa place au sommet de l'Afrique."

La Fédération Kényane de Boxe a confirmé la participation de 20 pays africains. Le Kenya est présenté par une équipe complète de boxeurs inscrits dans toutes les catégories de poids, viendra après le Nigeria, l'Egypte, le Cameroun, l'Angola, présentent également avec des délégations majeures composées de leurs meilleurs éléments olympiques.

Lors de la précédente édition organisée en 2023 à Yaoundé (Cameroun), l'Algérie avait terminé à la 3e place africaine avec un total de sept médailles (4 or, 2 en argent et 1 en bronze).

Voici la composition de la sélection algérienne : Messieurs : (-50 kg) : Benmoukh Fares (-55 kg) : Zanes Amine (-60 kg) : Maouche Hichem (-65 kg) : Bekhsis Smail (-70 kg) : Yaiche Youcef Islam (-80 kg) : Abdou Mustapha (-85 kg) : Maoui Mohamed (+90 kg) : Moussaoui Sid Ahmed Dames : (-51 kg) : Mansouri Fatima (-52 kg) : Aichoune Malak (-54 kg) : Raouas Douaa (-60 kg) : Chaib Ichrek (-65 kg) : Benane Djouher.

R.S

HAÏTI

75 millions de dollars alloués pour aider un demi-million de personnes

Le Fonds humanitaire pour Haïti, géré par les Nations unies, a annoncé lundi un financement de 75 millions de dollars supplémentaires pour répondre aux besoins les plus urgents liés à la violence et aux déplacements dans ce pays. Ces financements soutiendront dix projets dans 28 communes prioritaires des départements de l'ouest, du centre et de l'Artibonite. Ils apporteront une aide d'urgence à 507.000 personnes, dans un contexte de violence croissante et de perturbation des services essentiels. "Cette contribution aidera à maintenir la réponse et à préserver les acquis durablement obtenus pour des millions d'Haïtiens confrontés à la faim, aux déplacements et à l'effondrement des services", a déclaré Nicole Kouassi, coordonnatrice humanitaire de l'ONU en Haïti. Quelque 6,4 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire en Haïti et près de 6 millions sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë. La violence a déplacé près de 1,5 million de personnes, dont la moitié au cours des dix-huit derniers mois, selon des données de l'ONU.

INDE

Des milliers de manifestants à New Delhi contre la révision des listes électorales

Des milliers de personnes ont manifesté lundi à New Delhi à l'appel des partis d'opposition pour dénoncer la radiation de 130 millions d'électeurs des listes électorales et réclamer la démission du président de la commission électorale, Gyanesh Kumar. Menée par Rahul Gandhi, l'opposition accuse l'institution de favoriser le Bharatiya Janata Party (BJP) du Premier ministre Narendra Modi, en ciblant notamment les minorités musulmanes et les populations vulnérables. Le chef du Congrès a appelé les citoyens à se mobiliser au nom de la démocratie, au-delà des clivages politiques et sociaux. Cette mobilisation intervient après un week-end marqué par des milliers d'interpellations. Les mouvements étudiants de gauche, notamment l'Association des étudiants de toute l'Inde (AISA) et la Fédération des étudiants de l'Inde (SFI), jouent un rôle central dans la contestation. Les autorités ont renforcé les mesures de sécurité dans la capitale, avec des barricades, des restrictions de circulation et des coupures d'internet mobile. Reporters sans frontières a dénoncé la détention d'au moins 16 journalistes.

RDC

Joseph Kabila prend la tête d'un nouveau mouvement politico-militaire

L'ancien président de la République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, a été désigné, lundi 12 octobre 2026, à la tête du Front pour la refondation de la nation (FRN), une nouvelle plateforme politico-militaire regroupant l'Alliance Fleuve Congo (AFC) et le Mouvement du 23 Mars (M23), selon une annonce faite à Goma, dans l'est du pays. La création de ce mouvement a été annoncée lors d'une conférence de presse organisée dans la résidence de Joseph Kabila, en présence de plusieurs responsables de l'AFC-M23. La nouvelle structure entend fédérer les différentes forces qui s'opposent au président Félix Tshisekedi. Selon Claude Ibalanky, ancien ambassadeur itinérant de Félix Tshisekedi, les initiateurs du FRN ont décidé de mettre en commun leurs ressources et leurs



moyens afin de créer un cadre d'action visant, selon leurs termes, à « libérer » le pays. Ils invoquent à cet effet l'article 64 de la Constitution congolaise, qui prévoit le devoir des citoyens de faire échec à toute prise ou exercice du pouvoir en violation de la Constitution. Joseph Kabila sera secondé

par trois vice-présidents : Corneille Nangaa, ancien coordonnateur de l'AFC, Bertrand Bisimwa, jusqu'à présent du M23, et le général Sultani Makenga, chef militaire du mouvement. Le FRN affirme vouloir coordonner les forces de résistance pour mettre fin au pouvoir qu'il qualifie de

tyrannique, y compris par le recours à la force. Âgé de 55 ans, Joseph Kabila, qui a dirigé la RDC de 2001 à 2019, a été condamné par contumace à la peine de mort en septembre 2025 pour trahison et crimes de guerre, la justice militaire l'accusant d'avoir participé à la création de l'AFC-M23.

ÉTHIOPIE

L'armée fédérale entre dans deux villes du Tigré



En Éthiopie, la contre-offensive de l'armée fédérale se poursuit au Tigré. Dimanche 11 et lundi 12 octobre, les forces fédérales éthiopiennes et leurs alliés des Forces de paix du Tigré sont entrées, sans combattre, dans Adwa et Axoum, deux villes majeures du nord de la région, situées à quelques dizaines de kilomètres de la frontière érythréenne et auparavant aux mains des rebelles tigréens. Ces succès confirment la nouvelle emprise du gouvernement fédéral au Tigré et rendent l'avenir du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF) très incertain. Des militaires de l'armée fédérale posant fièrement devant le célèbre monolithe d'Axoum : depuis lundi 12 octobre, ces photos circulent sur les réseaux sociaux et entrent dans le contrôle de la ville par les forces éthiopiennes. Cela fait une ville prise en plus pour le gouvernement, après celle

d'Adwa la veille. L'armée fédérale étend ainsi son emprise au Tigré, tandis que les troupes du TPLF, de leur côté, se retirent de plus en plus au nord, à la frontière érythréenne. Autre revers d'ampleur pour le parti tigréen : l'arrestation, par l'armée, de cinq de ses hauts dirigeants près d'Enticho, au Tigré, dont le commandant adjoint des forces armées. Depuis la prise d'Alamata, dans le sud de la région, le 28 septembre, le TPLF est de plus en plus acculé. Sur X, le chercheur Abel Abate Demissie, du groupe de réflexion Chatham House, souligne qu'il s'agit désormais « de savoir s'il reste, à cette formation, un quelconque poids politique résiduel ». Pour l'analyste, avec cette guerre, « le TPLF s'est jeté dans un piège ; il connaissait sa propre force, mais pas celle du gouvernement fédéral ».

ARABIE SAOUDITE

Riyad prolonge la fermeture de son aéroport après les attaques des Houthis

Les autorités saoudiennes ont prolongé jusqu'au samedi 17 octobre la fermeture de l'aéroport international Roi-Khaled de Riyad, à la suite d'attaques répétées revendiquées par les Houthis yéménites, alliés de l'Iran. Cette escalade a fortement perturbé le trafic aérien dans la capitale et contraint plusieurs compagnies internationales à suspendre ou à modifier leurs liaisons avec le royaume.

Dans un communiqué, l'Autorité générale de l'aviation civile saoudienne a expliqué que la suspension des opérations à l'aéroport Roi-Khaled, deuxième plateforme aéroportuaire la plus fréquentée du pays après Djeddah, devait permettre de vérifier la sécurité des installations et leur capacité opérationnelle. Selon un avis adressé aux pilotes, la fermeture devait se poursuivre jusqu'à 21 heures GMT le 17 octobre.

Lundi soir, les Houthis ont affirmé avoir visé l'aéroport de Riyad avec un missile balistique, peu après l'annonce par les autorités saoudiennes de l'interception et de la destruction d'un projectile lancé en direction de la capitale. Le mouvement a également revendiqué une attaque de drone contre la base aérienne de Khamis Mushait. Riyad n'avait pas confirmé ces deux attaques dans l'immédiat. L'aéroport est fermé depuis une frappe survenue samedi, qui a fait 13 morts et plus de 300 blessés, constituant l'attaque la plus meurtrière enregistrée dans le royaume depuis plus de dix ans. Une autre attaque, dimanche, a fait un mort et plus de dix blessés.

LE TRANSPORT AÉRIEN SOUS PRESSION

Cette situation provoque d'importantes perturbations dans le secteur aérien saoudien, déjà confronté aux conséquences des conflits au Moyen-Orient et à la hausse des prix du carburant. Selon les données de Flightradar24, les avions ont évité Riyad lundi, tandis que certains vols ont continué à traverser l'espace aérien saoudien pour rejoindre Djeddah. La société d'analyse Cirium estime à 46,4 % le taux d'annulation des vols dans les aéroports du royaume. Mark Zee, fondateur d'OPS Group, spécialisé dans la sécurité aérienne, a qualifié ces attaques répétées contre l'aviation civile de situation « sans précédent », appelant à une réévaluation des risques. L'organisation recommande aux compagnies d'éviter le corridor aérien méridional du Moyen-Orient



et de privilégier des itinéraires passant par l'Asie centrale, malgré des trajets plus longs. Plusieurs transporteurs ont adapté leurs programmes. Lufthansa a suspendu ses vols vers Riyad jusqu'au 16 octobre, tandis qu'Air France-KLM a prolongé l'interruption de ses liaisons avec la capitale saoudienne jusqu'à la fin du mois. Etihad Airways a annulé des vols entre Abou Dhabi et Riyad, Djeddah et Dammam. Qatar Airways a également suspendu temporairement ses liaisons avec Riyad et Dammam. De son côté, Delta Air Lines a reporté à mars 2027 le lancement de sa ligne directe entre Atlanta et Riyad. Des répercussions économiques redoutées. Les autorités américaines et européennes

ont renforcé leurs mises en garde concernant les risques dans l'espace aérien saoudien. Pour l'analyste John Strickland, les conséquences dépassent les frontières du royaume et affectent les connexions aériennes internationales. L'escalade suscite également des inquiétudes économiques, alors que le PIB réel saoudien est attendu en contraction de 3,6 % cette année, notamment en raison du recul de certaines activités liées au pétrole. Plusieurs événements majeurs prévus à Riyad en octobre, dont une importante conférence sur l'investissement et le Congrès mondial du pétrole, pourraient aussi pâtir de cette situation sécuritaire dégradée.

R.I

SOUDAN

Guerre et sécheresse aggravent le risque de famine

Des experts internationaux ont mis en garde, lundi, contre une catastrophe alimentaire qui s'aggrave au Soudan, sur fond du conflit entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR), des entraves à l'aide humanitaire et des financements insuffisants, et une sécheresse exceptionnelle qui achève de détruire les moyens de subsistance de millions d'habitants.

Dans une alerte, le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), organisme international de référence basé à Rome, prévient que le risque de famine s'étend dans plusieurs régions du Darfour et du Kordofan, dans l'ouest et le centre du pays. Les nouvelles données révèlent une détérioration rapide de la situation nutritionnelle, tandis que les opérations humanitaires peinent à suivre l'ampleur des besoins.

Les chiffres témoignent de la gravité de la crise. Dans deux camps de déplacés de l'Etat du Darfour-Sud, des enquêtes réalisées entre août et septembre ont relevé des taux de malnutrition aiguë de 38 % et 30,8 % chez les enfants de moins de 5 ans, bien au-delà du seuil de 20 % retenu parmi les critères de classification de la famine. Près d'un quart des ménages interrogés déclarent souffrir d'une faim sévère, tandis que la mortalité atteint des niveaux alarmants.

A Nyala, capitale du Darfour-Sud, la proportion d'enfants admis dans les services nutritionnels pour malnutrition aiguë sévère a plus que doublé entre janvier et août, passant de 5,2 % à 11,4 %. Dans la localité de Kas, elle a quadruplé en six mois.

Cette dégradation intervient alors que le Soudan traverse l'une des crises humanitaires les plus graves au monde. Le conflit qui a éclaté en avril 2023 a provoqué des déplacements massifs, désorganisé les marchés et ravagé les infrastructures indispensables à la survie des civils.

Selon la précédente analyse de l'IPC, publiée en mai, près de 19,5 millions de personnes, soit plus de 40 % de la population, étaient confrontées à une insécurité alimentaire aiguë. Parmi elles, 135.000 subissaient déjà des conditions alimentaires catastrophiques.

Un nouveau facteur vient désormais accélérer la crise. Le phénomène climatique "El Nino" provoque une sécheresse sévère sur une grande partie du territoire, compromettant les récoltes au moment même où les populations auraient besoin de reconstituer leurs réserves.

Au Darfour-Nord, 64 % des terres cultivées présentent une végétation anormalement faible. Dans plusieurs régions du Darfour-Sud et du Kordofan, cette proportion atteint environ 50 %. Les pluies de septembre sont arrivées trop tard pour sauver les cultures céréalières, et les tentatives de nouvelles semences ont peu de chances d'aboutir. La catastrophe est d'autant plus préoccupante que les secours restent entravés par les hostilités. A ces obstacles s'ajoute l'effondrement des financements. Au 8 octobre, le plan de réponse humanitaire pour le Soudan accusait un déficit de 57 %. Les programmes de nutrition n'étaient financés qu'à hauteur de 30 %, ceux consacrés à l'eau et à l'assainissement à 23 %. Le comité d'examen de la famine de l'IPC livre un constat particulièrement sévère : "Nous assistons à une catastrophe humanitaire, déjà d'une ampleur historique", qui semble, selon lui, suivre "le pire scénario possible" à l'approche de la saison sèche.

R.I

SUR FOND DE TENSIONS ET D'ACCUSATIONS DE VIOLENCES POLICIÈRES

Nouvelle vague de manifestations lycéennes en France

Une nouvelle journée de mobilisation étudiante a débuté mardi en France pour réclamer une amélioration des conditions d'enseignement, dans un climat marqué par les craintes de nouvelles violences. Le mouvement, lancé à la fin du mois de septembre, bénéficie notamment du soutien de la militante écologiste suédoise Greta Thunberg, âgée de 23 ans, connue pour ses grèves scolaires en faveur de la lutte contre le changement climatique.

Présente devant le lycée Paul-Éluard, à Saint-Denis, en banlieue parisienne, Greta Thunberg a dénoncé le manque de dialogue avec les jeunes. « Les jeunes ne sont pas associés au dialogue. Notre avenir nous est volé », a-t-elle déclaré à l'AFP. Des avocats en robe ont formé une chaîne humaine devant l'établissement afin de protéger les adolescents, sur fond d'accusations de violences policières. Soutenues par des syndicats et le

parti de gauche radicale La France insoumise, les manifestations devaient se poursuivre à Paris à la mi-journée, ainsi que dans plusieurs autres villes. « Ils ne nous écoutent pas, alors nous allons leur faire face », a affirmé le syndicat étudiant sur le réseau social X. Jeudi dernier, plus de 70 000 personnes avaient participé aux rassemblements organisés dans le cadre de cette mobilisation. Les autorités espéraient néanmoins un reflux du mouvement à l'approche des vacances scolaires de la Toussaint.

Le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, a annoncé mardi que près de 200 établissements devraient être fermés, un chiffre inférieur à celui de la semaine précédente. Selon le ministère, le nombre de lycées bloqués est passé de 880 le 6 octobre à 224 jeudi dernier, puis à 214 mardi. Le syndicat Union étudiante affirme toutefois que 90 % des facultés sont fermées ou inter-

ditées d'accès, tandis que le gouvernement fait état de perturbations dans 35 % des établissements d'enseignement supérieur.

DES REVENDICATIONS SOCIALES ET ÉDUCATIVES

Les lycéens dénoncent la dégradation des bâtiments scolaires, la surcharge des classes et le manque d'enseignants, particulièrement dans les quartiers populaires. Des blocages ont été signalés en région parisienne, tandis qu'à Marseille, des élèves ont déplacé des conteneurs à ordures devant leur établissement. Si les manifestations sont restées majoritairement pacifiques, des affrontements ponctuels avec la police ont été signalés. Le ministère de l'Éducation nationale a recensé 147 personnes blessées depuis le début du mouvement, dont 20 nouveaux cas lundi, parmi lesquels cinq chefs d'établissement. Des tirs de feux d'artifice ont également blessé plusieurs employés

d'établissements scolaires et un policier. Par ailleurs, plus de 6 800 personnes, principalement des mineurs, ont été interpellées, selon le ministère de la Justice. La police a ouvert 24 enquêtes internes à la suite de signalements de violences contre des manifestants. Face à la crise, le gouvernement prévoit de mobiliser environ 3 000 enseignants remplaçants dans les 114 lycées les plus touchés. Mardi, 35 % de ces postes avaient été pourvus. Les élèves réclament notamment une enveloppe supplémentaire de 10 milliards d'euros pour soutenir l'enseignement secondaire. Le président Emmanuel Macron a appelé lundi les manifestants à la retenue, soulignant que ces questions nécessitent du temps, de la concertation et du dialogue. Les mobilisations étudiantes pourraient se prolonger samedi, en rejoignant une manifestation plus large contre la hausse du coût de la vie.

R.I

TÉLÉ

TF1 Tracker

20h35



Colter et Russell se rendent dans le Colorado pour tenter d'aider un homme à retrouver son ex-épouse et sa fille, qui ont disparu.

RMC Troie

21h10



Le prince troyen Paris enlève Hélène, la femme du roi grec Ménélas, déclenchant ainsi la guerre de Troie. Achille, le plus grand guerrier du monde, rejoint l'armée grecque mais se fâche avec Agamemnon au sujet d'une prisonnière.

T6 Face à face

20h55



Orlane, la greffière de Justine, est retrouvée morte au Palais de Justice. Quelques jours plus tôt, la jeune femme avait ordonné la remise en liberté d'un braqueur dangereux, ce qui était une grave erreur.

PARIS PREMIERE Capitaine Marleau

21h00



Lors d'un mariage festif, l'atmosphère joyeuse bascule tragiquement lorsque Frédéric, le père de la mariée, est retrouvé assassiné. La capitaine Marleau, enquêtrice au caractère bien trempé, est appelée à résoudre ce mystère qui assombrit les célébrations.

VISION



TF1 SERIES FILMS

Gremlins 2, la nouvelle génération

21h10



À la suite de la mort de Monsieur Wing, Billy retrouve Gizmo dans un laboratoire de recherche génétique dans le bâtiment où il travaille.

CANAL+

Manchester City / Paris-SG

21h10



Football. Ligue des champions. 2e journée.

RMC LIFE

Cold Case

21h10



En 1929, la paisible ville de Philadelphie est secouée par la découverte du corps de Violet Polley, une jeune femme pleine de rêves, retrouvée morte.

Pendant 30 ans : L'actrice Judi Dench a conduit sans permis



Judi Dench a conduit sans permis pendant 30 ans. L'actrice, âgée de 91 ans, prenait régulièrement le volant d'une voiture de sport, alors qu'elle ne disposait que d'un permis provisoire (qui doit être utilisé par les apprentis conducteurs sous supervision). Elle admet que même après avoir dû comparaître devant le tribunal suite à un contrôle de police, elle a continué à conduire pendant de nombreuses années sans avoir passé d'examen. Judi a avoué : "Je conduisais ma MG décapotable noire aux sièges rouges. J'adorais vraiment cette voiture. Elle avait un toit rétractable qui ne se fermait pas, alors je roulais toujours avec deux imperméables à la main dans la boîte à gants, au cas où il pleuvrait. Et puis je me suis fait prendre en train de faire le tour de Parliament Square". Elle poursuit : "Le policier m'a demandé si j'avais un permis et j'ai répondu : "J'ai un permis provisoire. Il m'a alors dit : "Très bien, je vais vous verbaliser pour défaut de permis en règle. Et aussi pour absence de plaques L et un feu de position cassé". Judi a alors été convoquée mais cela ne l'a pas empêché de continuer.

Je crois que j'ai été convoquée au tribunal de première instance de Bow Street — c'était aussi grave que ça" ajoute-t-elle. Bref, j'ai tenté ma chance et j'ai écrit une lettre. "Cher Monsieur", ai-je écrit, "à telle date, j'ai été interpellé par la police et accusé de ne pas avoir de plaques "L". J'avais bien des plaques "L" elles étaient adhésives, mais vous savez quel temps il fait ces derniers temps, Monsieur le juge." J'ai vraiment écrit ça. J'ai quand même écoupé d'une amende de 2 £, ce qui représentait une somme considérable à l'époque." L'actrice a ensuite ri du fait qu'elle a continué à conduire sans permis pendant 30 ans. "J'avais 30 ans quand j'ai passé mon test" a-t-elle admis. "Je conduis très bien".

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Festival international du film arabe d'Oran : Lancement du programme "Basta Cinéma"

Le commissariat du Festival international du film arabe d'Oran a lancé un programme intitulé "Basta Cinéma", dédié au développement des projets cinématographiques algériens et à l'accompagnement de leurs porteurs aux différentes étapes de leur élaboration. Prévu du 19 au 24 décembre prochain à Oran, ce programme se déroulera en parallèle de la 14e édition du Festival international du film arabe d'Oran. La date limite des inscriptions a été fixée au 31 octobre en cours. Cette initiative vise à accompagner les porteurs de projets dès la phase de conception de l'idée et de définition de la vision créative, jusqu'à l'élaboration d'un dossier de présentation professionnel destiné à être soumis à un jury international composé de professionnels de l'industrie cinématographique. La première édition concernera sept projets cinématographiques algériens, couvrant les genres de la fiction, du documentaire et du film d'animation. Elle ambitionne d'offrir aux talents algériens un cadre professionnel propice au développement de leurs œuvres et au renforcement de leurs capacités à présenter et à défendre leurs projets devant les acteurs du secteur cinématographique. Le programme prévoit également un accompagnement technique et professionnel des porteurs de projets tout au long de leur développement, afin de leur permettre d'affiner leurs idées, de consolider leurs visions artistiques et de préparer des présentations répondant aux exigences de l'industrie cinématographique.

Ksar-el-Boukhari : Entrée en application du plan de protection et de mise en valeur du site archéologique d'Achir

Le plan de protection et de mise en valeur du site archéologique d'Achir, dans la commune de Kef-Lakhdar, relevant de la wilaya de Ksar-el-Boukhari, est entré en application après sa publication au Journal officiel en date du 23 septembre 2026. Son entrée en application permettra d'encadrer toute action susceptible d'être menée à l'intérieur du site et de sa zone de protection, qu'il s'agisse de travaux de protection, d'entretien ou de fouille. Il servira également de cadre réglementaire de référence pour la réalisation future de fouilles ou de sondages archéologiques et facilitera, ainsi, le travail de sauvegarde et de mise en valeur de ce site qui renferme les vestiges de la ville d'Achir, première capitale de l'ère fatimide, fondée en l'an 936 par Ziri Ben Menad, en signe d'allégeance au Califé Fatimide, Abou El-Kassem El-Kaim. Le site d'Achir englobe le palais de Ziri Ben Menad, la ville de Benia située à environ 2,5 km au sud de la capitale des Zirides (Achir), ainsi que "Menzah Bent Es-Soltane" qui surplombe le noyau central du site. Ce lieu était utilisé comme jardin par la ville de Ziri et ayant servi également, au début de la construction de la ville, de forteresse en raison de sa position imprenable. Le site archéologique de Benia a été classé patrimoine national en 1968, le palais Ziri, classé en 2007, ainsi qu'Achir ouest et "Menzah Bent Es-Soltane". L'arrêté du 16 juillet 2026, qui sert de cadre réglementaire de référence pour la protection, l'entretien et les interventions sur le site, permettra d'assurer la protection du site, mais aussi de contribuer à sa mise en valeur et à sa sauvegarde face à d'éventuelles interventions de particuliers à l'intérieur ou à la périphérie du site classé.

R.C

Le 47^e Festival international du film du Caire : La programmation est dévoilée

De l'Afghanistan à l'Uruguay : 145 films du monde entier – 109 longs métrages de fiction, 17 documentaires et 29 courts métrages – composent la sélection du 47^e Festival international du film du Caire (CIFF), qui se déroule du 11 au 20 novembre. 17 premières mondiales, 5 premières internationales et 87 premières de la région MENA.

Les douze films en lice pour la Pyramide d'Or, le grand prix du festival, sont : *Al Baraneya* d' Ashgan El-Hamus, *BerleN* d' Adrian Goiginger, *Heysel 85* de Teodora Ana Mihai, *In the Darkness* I See You de Nadim Tabet, *Inherited* de Morteza Alizadeh, *Love Is the Monster* de Neto Villalobos Brenes, *Strawberries* de Laila Marrakchi, *The Ballet Lesson* de Kazuya Murayama et *The Green Eyes* de Fanny Liard et Jérémie Trouilh, *Words of Love* de Rudi Rosenberg et Yugo Goes to America de Filip Grujić et Aleksa Borković. Certains de ces films ont été présentés dans la section *Un Certain Regard* à Cannes, à Berlin et à Locarno. Outre la Compétition internationale, le festival propose également une compétition de courts métrages, la compétition *Horizons* du cinéma arabe, la compétition de la Semaine internationale de la critique et la compétition du meilleur long métrage documentaire. Le jury du Prix du meilleur film arabe et le jury FI-PRESCI décerneront également leurs prix. Dans la section *Hors Compétition* de la Sélection Officielle, on trouve des œuvres récentes de cinéastes plus établis et de chouchous des festivals, notamment *Minotaur* d' Andrey Zvyagintsev, *Salvation* d' Emin Alper, *The Dreamed Adventure* de Valeska Grisebach, *Gentle Monster* de Marie Kreutzer, *Brunello* : The Gracious Visionary de Giuseppe Tornatore et *Sister Brother* Manhole Cover de Milcho Manchevski.

N.C

LA "RENCONTRE CINÉMATOGRAPHIQUE DE RUSICADA" À SKIKDA La 2ème édition du 17 au 19 octobre

La ville de Skikda accueillera, du 17 au 19 octobre prochains, la 2ème édition de la "Rencontre cinématographique de Rusicada" (Ciné-Rusicada) qui portera le nom du défunt artiste Djamel Hamouda (1954-2024). Mme Sabiha Tahrat a précisé, lors d'une conférence de presse à la maison de la culture Mohamed-Siradj, au chef-lieu de la wilaya, que cette rencontre organisée par la direction de la culture et des arts vise à "promouvoir le 7ème art, à encourager les jeunes talents et à fournir un espace intellectuel et artistique dédié au cinéma". Elle a ajouté que l'événement comprendra deux "ateliers intensifs" dédiés au "cinéma pour enfants", pour le premier, et sur "l'écriture dramatique et les bases du scénario", ainsi que des séminaires devant débattre des questions de production cinématographique et de la transition de l'écriture à l'écran (from script to screen) avec la participation de réalisateurs, d'écrivains, de journalistes et d'académiciens.

Le programme de cette manifestation de 3 jours prévoit la projection d'un ensemble de films de fiction et de documentaires, parmi lesquels "Yasmina" de Mohamed-Lakhdar-Hamina, qui sera présenté en ouverture, le long-métrage "Ahmed Bey" de Jamal



Shoorjeh, le film révolutionnaire "54" de Hamza Rahoui et "La Mémoire" de Mohamed-Larbi Bourourou, a souligné Mme Tahrat, ajoutant que la présence de plusieurs producteurs enrichira le débat sur l'expérience cinématographique algérienne.

La manifestation donnera également lieu, a-t-elle fait savoir, à un hommage à la famille de l'acteur de théâtre et de cinéma, le regretté Djamel Hamouda ainsi qu'à plusieurs acteurs et réalisateurs en reconnaissance de leur parcours artistique et de leurs contributions au cinéma algérien.

Il convient de noter que la projection des films et la tenue des séminaires sont programmés à la salle de cinéma "El Alia", tandis que les ateliers seront organisés à la maison de la culture Mohamed-Siradj.

R.C

Djanet : Clôture de la résidence artistique des étudiants des écoles des beaux-arts

La résidence artistique organisée à l'initiative de l'Office national du parc culturel du Tassili n'Ajjer (ONPCT), dans le cadre des préparatifs du Festival international de l'art rupestre (19-24 octobre 2026), au profit des étudiants des écoles des beaux-arts.

L'initiative vise à valoriser le patrimoine humain exceptionnel de la région et à mettre en lumière les possibilités de son appropriation artistique contemporaine. Cette résidence a constitué un espace de création et d'échanges entre les institutions culturelles et éducatives, offrant aux étudiants l'opportunité de découvrir de près l'une des composantes majeures du patrimoine universel.

A travers l'exploration des sites d'art rupestre du Tassili n'Ajjer, les participants ont pu approfondir leur connaissance des significations historiques des gravures et des symboles caractérisant la région, tout en s'inspirant de leurs qualités esthétiques et de leurs principes plastiques pour réaliser des œuvres reflétant leur propre vision de cet héritage civilisationnel. Dans cette perspective, l'ONPCT a veillé à accompagner les étudiants participants, soulignant que toutes les conditions nécessaires au bon déroulement de la résidence artistique ont été réunies, en mobilisant les



moyens et le soutien requis, avec l'objectif de leur permettre de vivre une expérience de terrain conjuguant connaissances historiques et pratique artistique. L'initiative a réuni des étudiants de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts d'Alger, ainsi que des écoles régionales des beaux-arts d'Azazga, Tipasa, Annaba, Mostaganem et Batna, qui ont eu l'occasion d'explorer les caractéristiques artistiques et historiques de ce patrimoine dans son environnement d'origine. Le programme de la résidence a comporté plusieurs sorties de terrain à la découverte

de sites archéologiques majeurs de la région, notamment Djanet, Bordj El Haouès, Didder, Tin-Taghrit, Idaren et Iherir, leur ayant permis d'aller à la rencontre des sites rupestres et des richesses patrimoniales du Sahara et d'observer directement les gravures et les peintures rupestres, tout en appréhendant les symboles et les témoignages historiques qu'elles recèlent et qui contribuent à une meilleure compréhension des civilisations ayant marqué la région, ainsi que des dimensions culturelles et humaines incarnées par l'art rupestre.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Quelle poire celle-là !2 N'ont pas leur place dans une histoire d'O.3 Etait stupéfiant.4 Abaisaient les voiles.5 Discours emphatique de Churchill.- Fermés.6 Change au bon vieux temps.7 Métal de transition.- Portugaise en Angleterre.8 Indique en temps voulu.9 Des motifs sur une feuille.10 Mots).

Verticalement

1 Arbres de la veuve.2 Fait l'âne...3 Font la boule.- Possessif.4 Brille dans le ciel.- Île.5 Ville italienne ou espagnole.- Propre sur lui.6 Près de Savone.- Critique de cinéma.7 Héros de la Bérézina.- Rituel hindou.8 Finissent par trouver l'agglomération.- Couvre le pot de rose !9 Un papillon.- Le plancher des vaches.10 On y trouve Le Bonhomme.- Sorte de pot à lait.

Mots croisés grille N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Convolvulacées.2 Psittacidé.3 Référentiels particuliers.4 Alcôve.- Ville néerlandaise.5 Ville indonésienne.- Vieille espèce.6 Hommes du Désert.- Métal de transition.7 Sont au coeur d'acier.8 Commune italienne.- Fête indienne.9 Forcent à ralentir.10 Composant de collyre.- Adverbe.

Verticalement

1 Voient des glands toute la journée !2 Peuvent payer rubis sur l'ongle.3 N'est pas radié.4 Dans le Queensland.- Dans le Cher, doublement...5 Saint-Loup appelait-il ce roi ainsi ?- D'un auxiliaire.6 Nous font voir des éléphants bleus !- Z ou Louis XV.7 Bâtiment de débarquement.- Pain à cacheter.8 Est monté à l'envers.- Langue asiatique.9 Spirochètes.10 Apiacées.- Conjonction.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

35 morts et 1683 blessés

en une semaine

Trente-cinq personnes ont trouvé la mort et 1683 autres ont été blessées dans 1441 accidents de la circulation survenus entre le 4 et le 10 octobre en cours dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Batna avec 4 personnes décédées sur les lieux d'accident et 56 autres blessées suite à 45 accidents de la circulation.

BENI HAOUA (CHLEF)

37 enfants blessés dans le renversement d'un bus

Trente-sept enfants ont été blessés dans un accident de la route impliquant un bus qui a dérapé puis s'est renversé, hier dans la commune de Beni Haoua (wilaya de Chlef), a indiqué la Direction locale de la protection civile. La source a précisé que les services de la protection civile sont intervenus vers 7 h 30 du matin, suite à un accident de la circulation. Un bus a en effet quitté sa trajectoire avant de se renverser sur la route de Souamer, dans la commune de Beni Haoua, ce qui a causé des blessures à 37 enfants. Les premiers secours ont été prodigués aux blessés, qui ont ensuite été évacués vers les services hospitaliers de la même commune, selon la même source.

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ SPÉCIALE RAMADHAN 2027

Les inscriptions ouvertes jusqu'au 9 novembre

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a annoncé, lundi dans un communiqué, que les inscriptions pour bénéficier de l'allocation de solidarité spéciale pour le mois de Ramadhan 2027, lancées dimanche, se poursuivront jusqu'au 9 novembre prochain. A ce titre, le ministère porte à la connaissance des citoyennes et citoyens souhaitant s'inscrire pour bénéficier de l'allocation de solidarité spéciale pour le mois de Ramadhan 2027, estimée à 10.000 DA, que les inscriptions, lancées dimanche, s'effectueront sur une durée de 30 jours pour prendre fin le lundi 9 novembre 2026, conformément à l'arrêté du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports du 10 octobre 2026, portant fixation des dates de début et de fin de la révision annuelle du fichier numérique des personnes remplissant les conditions d'éligibilité à l'allocation de solidarité spéciale pour le mois de Ramadhan 2027.

NESDA

Le nouveau siège de l'antenne Alger-Ouest inauguré

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Nouredine Ouadah, a inauguré, hier à Alger, le nouveau siège de l'antenne Alger-Ouest de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), situé dans la commune d'El Achour, dans le but de rapprocher les services de l'agence des porteurs de projets et d'améliorer leurs conditions d'accueil et d'accompagnement. A cette occasion, M. Ouadah a indiqué, dans une déclaration à la presse, que ce nouveau siège "permettra de rapprocher l'Agence des citoyens et des porteurs de projets, notamment dans les communes où l'activité entrepreneuriale est

particulièrement dynamique", précisant que l'antenne, auparavant située à Zeralda, offre désormais un espace plus vaste et des conditions plus adaptées à l'accueil et à l'accompagnement des porteurs de projets. Il a également annoncé l'inauguration, au cours des prochaines semaines, de nouveaux sièges d'autres agences de wilaya et antennes locales, dans le cadre de la poursuite des efforts visant à améliorer les conditions de travail et d'accueil et à renforcer les performances des structures de l'Agence. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du directeur général de la NESDA, Bilal Achacha, ainsi que de plusieurs cadres et responsables.

PORTUGAL

Saisie de près de 3,7 tonnes de cocaïne

Quelque 3,7 tonnes de cocaïne ont été saisies à bord d'une vedette rapide au sud du Portugal, lors d'une intervention marquée par la mort de l'un des trois suspects espagnols, a annoncé lundi la police judiciaire. L'opération a conduit à l'arrestation d'un autre Espagnol et d'un Britannique, a précisé la même source. Le suspect décédé, âgé de 37 ans, a succombé à ses blessures "subies au moment de l'intervention", après "la collision entre deux bateaux", a indiqué Joao Oliveira, directeur de la police judiciaire, lors d'une conférence de presse. La vedette rapide avait été interceptée à environ 80 miles nautiques de Faro (sud du Portugal), après une poursuite, ses oc-

cupants ayant refusé d'obtempérer aux ordres des autorités. L'opération, qui a mobilisé les autorités portugaises, italiennes et espagnoles, a permis de démanteler un groupe criminel soupçonné d'acheminer "d'importantes quantités" de drogue, en provenance d'Amérique latine vers le continent européen, "au moyen d'embarcations rapides", a indiqué la police. Cette saisie intervient alors que les autorités portugaises constatent une utilisation croissante des "narcolanchas", les embarcations rapides utilisées par les trafiquants de drogue, qui s'en servent pour acheminer de grandes cargaisons de drogue.

LA NATION

Mercredi 14 Octobre 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:22	12:46	15:50	18:18	19:42

Météo

Alger	29	Tizi Ouzou	29
Tiaret	30	Béjaïa	28
Constantine	28	Oran	29

BÉCHAR

Saisie de près de 219 000 comprimés psychotropes

La brigade régionale de lutte contre la contrebande et les stupéfiants des Douanes à Béchar a procédé, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), à la saisie de 218 985 comprimés psychotropes, a indiqué l'administration des Douanes algériennes. Cette opération a également permis la saisie d'un véhicule utilitaire et l'interpellation de trois contrevenants, qui ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes, a précisé la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par les Douanes algériennes, en coordination avec les différents organismes concernés, pour lutter contre la contrebande et le trafic illicite de substances psychotropes, ainsi que pour protéger la santé publique.

PÉTROLE

Le Brent en baisse, à 104,6 dollars

Le prix du pétrole a baissé, hier, en cours d'échanges européens après une forte hausse lundi. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, a perdu 1,92 %, à 104,60 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, tombait de 2,08 %, à 91,79 dollars. En revanche, le cours du gaz européen est monté mardi à son plus haut niveau depuis décembre 2022, dopé par les ruptures d'approvisionnement en provenance du Golfe et des réserves allemandes faibles. Le contrat à terme du TTF néerlandais, référence du gaz pour l'Europe, grimpait de 2,17 %, à 86,19 euros le mégawattheure, après s'être affiché au plus haut à 86,79 euros vers 08H30 GMT.

65^e ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961

L'ONCI honore les sacrifices de l'émigration algérienne



L'Office national de la culture et de l'information (ONCI) a élaboré un programme culturel varié, qui se déroulera dans les différentes salles et espaces relevant de ses structures à travers le territoire national, à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, commémorant le 65^e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961 à Paris, a indiqué un communiqué de l'Office. Ce programme, qui rend hommage aux immenses sacrifices consentis par les Algériens pour la liberté et l'indépendance, prévoit l'organisation de conférences historiques et intellectuelles, animées par des universitaires et des chercheurs. Ces rencontres mettront en

lumière les dimensions historiques et humaines des massacres du 17 octobre 1961, ainsi que le rôle des émigrés algériens dans le soutien à la Révolution de libération nationale et dans la sensibilisation de l'opinion internationale à la cause algérienne. Le programme comprend également des soirées poétiques et diverses expositions retraçant les principaux événements liés à cette commémoration nationale. Parmi celles-ci figurent des expositions de photographies, de livres, de documents et de témoignages historiques mettant en évidence les luttes et les sacrifices des émigrés algériens. Ces initiatives visent à ancrer la conscience historique chez les jeunes générations et à ren-

forcer leur attachement à la mémoire nationale. Dans ce cadre, un spectacle de conte révolutionnaire intitulé « Gloires depuis la nuit des temps », présenté par l'association « Le Rideau d'or » de Mostaganem, est également programmé. Selon le communiqué, ce programme s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Office national de la culture et de l'information pour valoriser et préserver la mémoire nationale, ainsi que pour mettre la culture et les arts au service de la connaissance des grandes étapes historiques qui ont marqué le parcours de l'Algérie, contribuant ainsi à renforcer les valeurs de citoyenneté, d'appartenance nationale et de fidélité aux sacrifices des martyrs.

OCTOBRE ROSE

Une manifestation de sensibilisation à Alger à partir de jeudi prochain

L'Etablissement public de wilaya chargé de la gestion de Oued El Harrach (Ecolog) organisera, à partir de jeudi prochain, une manifestation de sensibilisation à l'occasion du mois "Octobre rose", sur la rive Est de l'embouchure du Oued, a indiqué lundi un communiqué des services de

la wilaya d'Alger. Dans ce cadre, l'établissement a élaboré un programme spécial qui se poursuivra jusqu'au 17 octobre, combinant des actions de sensibilisation à la santé, ainsi que des activités sportives et récréatives, dans le but de renforcer la sensibilisation à l'importance de la pré-

vention et du dépistage précoce du cancer du sein, a précisé la même source. Cette manifestation vise également à "consacrer le rôle des espaces de l'établissement en tant que lieux d'accueil des initiatives sanitaires, communautaires et récréatives", a ajouté le communiqué.